



La nécropole de Breuil-le-Sec (Oise)

Michel Degenne, Alain Duval

► To cite this version:

Michel Degenne, Alain Duval. La nécropole de Breuil-le-Sec (Oise). Revue archéologique de Picardie, 1983, Les Celtes dans le nord du bassin parisien. Actes du Ve colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 1, pp.74-95. 10.3406/pica.1983.2988 . hal-02535684

HAL Id: hal-02535684

<https://hal.science/hal-02535684v1>

Submitted on 7 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA NECROPOLE DE BREUIL-LE-SEC (OISE)

par M. DEGENNE * et A. DUVAL **

La nécropole de La Tène moyenne de Breuil-le-Sec représente certainement un site de référence pour la connaissance de cette période en Gaule, pour celle de la Picardie protohistorique, pour celle des transformations de la Société celtique au cours du III^e siècle avant J.C. En effet, nous manquions jusqu'ici d'un ensemble funéraire important qui soit crédible pour la typologie céramique de La Tène moyenne ; au milieu du développement considérable, qu'ont connu les fouilles en Picardie ces dernières années, Breuil-le-Sec représente la nécropole la plus considérable ; enfin, cette nécropole possède des caractéristiques tout à fait particulières : site de l'incinération, abondance de mobiliers céramiques, rareté du mobilier métallique, représenté uniquement par des objets en fer, absence totale d'armes.

Nous aurions souhaité présenter ici une publication définitive du site de Breuil-le-Sec, au moins en ce qui concerne la partie fouillée. Cela n'a malheureusement pas été possible, d'abord parce qu'en dehors des structures et mobiliers de La Tène, furent découverts d'importants vestiges chalcolithiques, céramiques et surtout lithiques, dont l'étude a été confiée à J.-Cl. Blanchet, et ensuite parce qu'en ce qui concerne les mobiliers laténiens, de très délicates restaurations en cours des vases de la tombe 13 et surtout de la tombe 12 (où les tessons très fragmentés sont pris dans une gangue argileuse plus résistante que la céramique !), ainsi que des objets en fer, ne nous permettent pas de présenter un bilan synthétique. Les ossements humains incinérés n'ont pas non plus encore été étudiés. Nous espérons cependant, par ce court article, donner un certain nombre d'informations utiles.

CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

C'est en 1973 que M. Lenormand, propriétaire du bois de Breuil-le-Sec, a découvert quelques tessons de céramique mis au jour par l'érosion sur le talus d'un chemin en cavée. Par curiosité, ses enfants ont ensuite décapé le bord du talus sur deux à trois mètres carrés. Ils ont gratté le sable en recueillant tout ce qui leur paraissait étranger au sol naturel. De cette première opération furent ainsi issus sept vases différents, un couteau à douille en fer (fig. 8), quelques vestiges osseux très fragmentés et quelques éclats de silex retouchés. Ce mobilier pût être daté de l'extrême fin de La Tène I ou de La Tène II. La présence d'éléments osseux présentant des traces de combustion fit penser à la découverte d'une sépulture à incinération.

En accord avec la Direction des Antiquités Historiques de Picardie et avec acceptation du propriétaire du terrain, que nous avons plaisir à remercier ici pour sa compréhension et sa coopération, une campagne de sondages fut entamée lors de l'été 1974, dans le but de vérifier la nature du site archéologique et de déterminer la structure des sépultures et le type de mobilier les accompagnant. Ces sondages furent dirigés par l'un d'entre nous (M. D.), avec l'aide de l'équipe de fouilles du C.R.A.V.O. (Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques de la moyenne vallée de l'Oise) et de J.-Cl. Blanchet. Sept sépultures furent alors découvertes. En 1975, une nouvelle campagne de sondages fut menée, qui porta à 12 le nombre de structures funéraires mises au jour. En 1977 enfin un sauvetage permit de mettre en évidence une treizième sépulture, partiellement démantelée par des terriers.

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE

Le bois de Breuil-le-Sec, situé non loin de Clermont (fig. 1), est à la limite sud du plateau crayeux picard. Il

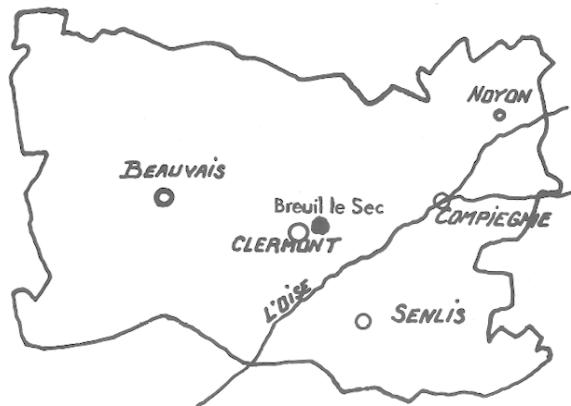


Fig. 1 : Breuil-le-Sec, plan de situation.

occupe une superficie d'environ 10 hectares, vestiges d'une surface boisée beaucoup plus importante, encore en place en 1838 (Graves, *précis statistique*) (fig. 12). Le chemin de terre en cavée le traversant semble être récent. La zone qui a fait l'objet des explorations est située sur une légère pente exposée au sud/sud-est, immédiatement en-dessous d'un mamelon faiblement marqué. Un sondage à ce dernier endroit n'a apporté aucun renseignement concernant d'éventuels documents archéologiques.

A quelques centaines de mètres du site se remarque l'existence d'une voie antique supposée gallo-romaine (Basse chaussée Brunehaut). Cette voie en provenance

* 35, rue Paul Louis 60600 CLERMONT

** Musée des Antiquités Nationales
Château de St Germain en Laye 78100

de Beauvais rejoignent à l'aplomb de Catenoy, le tronçon Amiens-Saint-Martin-Longueau (Haute chaussée Bruneau). Les coordonnées Lambert du site sur la carte de l'I.G.N. au 1/25.000 de Clermont 7-8 sont X = 609,5 ET Y = 188,0 (Z = 100 environ).

Le site du bois de Breuil-le-Sec repose sur un îlot de niveau sableux, thanétien (sables de Bracheux), derniers affleurements tertiaires à la couronne du Bassin parisien. Le sable a été exploité dans ce bois, comme en témoignent des carrières anciennes, dont nous reparlerons ci-après. Aux alentours de la nécropole, on passe insensiblement de la zone de sable aux limons de plateaux, qui recouvrent presque systématiquement la craie campanienne.

Le boisement ancien de ce secteur, comme de celui de Nointel, tout proche (fig. 2), atteste peut-être de la

LES VESTIGES ANTERIEURS A L'EPOQUE DE LA TENE

Dans l'ensemble des sondages, notamment ceux situés à l'ouest du chemin, fut recueilli du matériel lithique, parfois rubéfié, ainsi que quelques fragments de poteries grossières. Ces vestiges étaient colluvés dans les dépôts de sable ou remaniés par le creusement des sépultures et des plantations. Le matériel lithique est par endroits très abondant et pourrait évoquer des zones de tailles. Quelques outils très caractéristiques individualisent cet ensemble : tranchets, flèche tranchante, hache polie. La céramique, pour laquelle nous disposons de quelques bords et moyens de préhension évoque indubitablement l'Age du Bronze ancien ou le Chalcolithique. Ces vestiges étaient parfois très groupés, dans une épaisseur de 8 à 15 cm, mais ces groupages n'excédaient jamais 2 à 3 m², et l'épaisseur

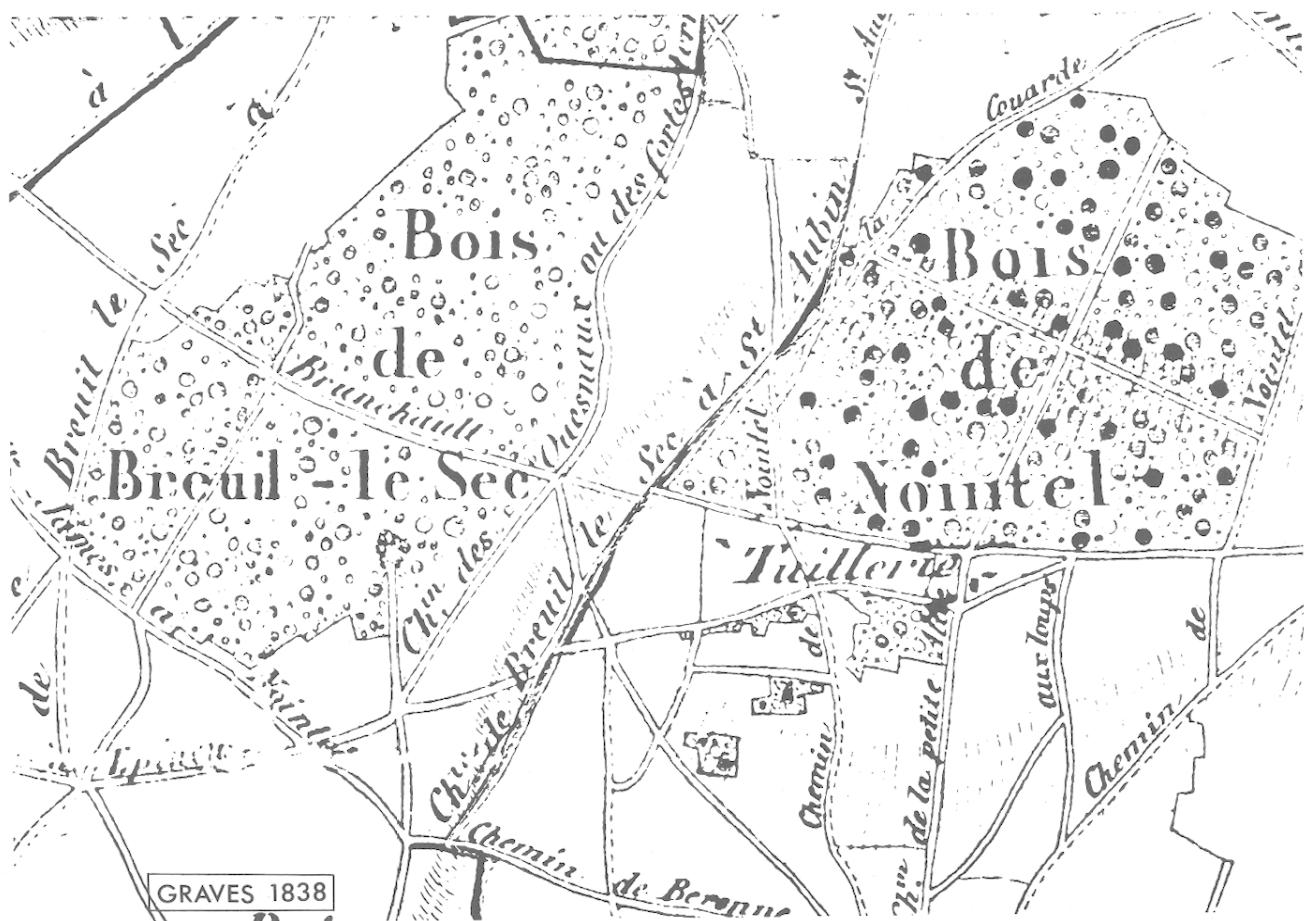


Fig. 2 : Bois de Breuil-le-Sec et de Nointel, d'après Graves en 1838.

traduction, au niveau de la végétation, de l'affleurement des sables de Bracheux, plus stériles que l'environnement limoneux tout proche.

DECOUVERTES ANTERIEURES A L'INTERVENTION

Les terrains en culture autour du bois de Breuil-le-Sec avaient déjà fait l'objet de prospections de surface systématiques, et fourni un matériel lithique important qui laisse supposer, par sa densité, l'existence d'habitats ou d'ateliers de taille, du Néolithique jusqu'à l'Age du Bronze (récoltes M. D.).

ne formait jamais une couche, au sens archéologique du terme.

LES FOUILLES - LA NECROPOLE (fig. 3)

L'une des réserves fixées par le propriétaire était de ne pas détruire ou endommager les plantations existantes. De ce fait, la prospection a du se développer, non pas de façon rationnelle, mais en fonction des arbres et de leurs racines. Cela n'a pas empêché l'équipe de fouilles de 1974 de repérer 6 sépultures, toutes situées à l'ouest du chemin (2 à 7), qui pouvaient paraître s'organiser de façon rationnelle. Cependant les son-

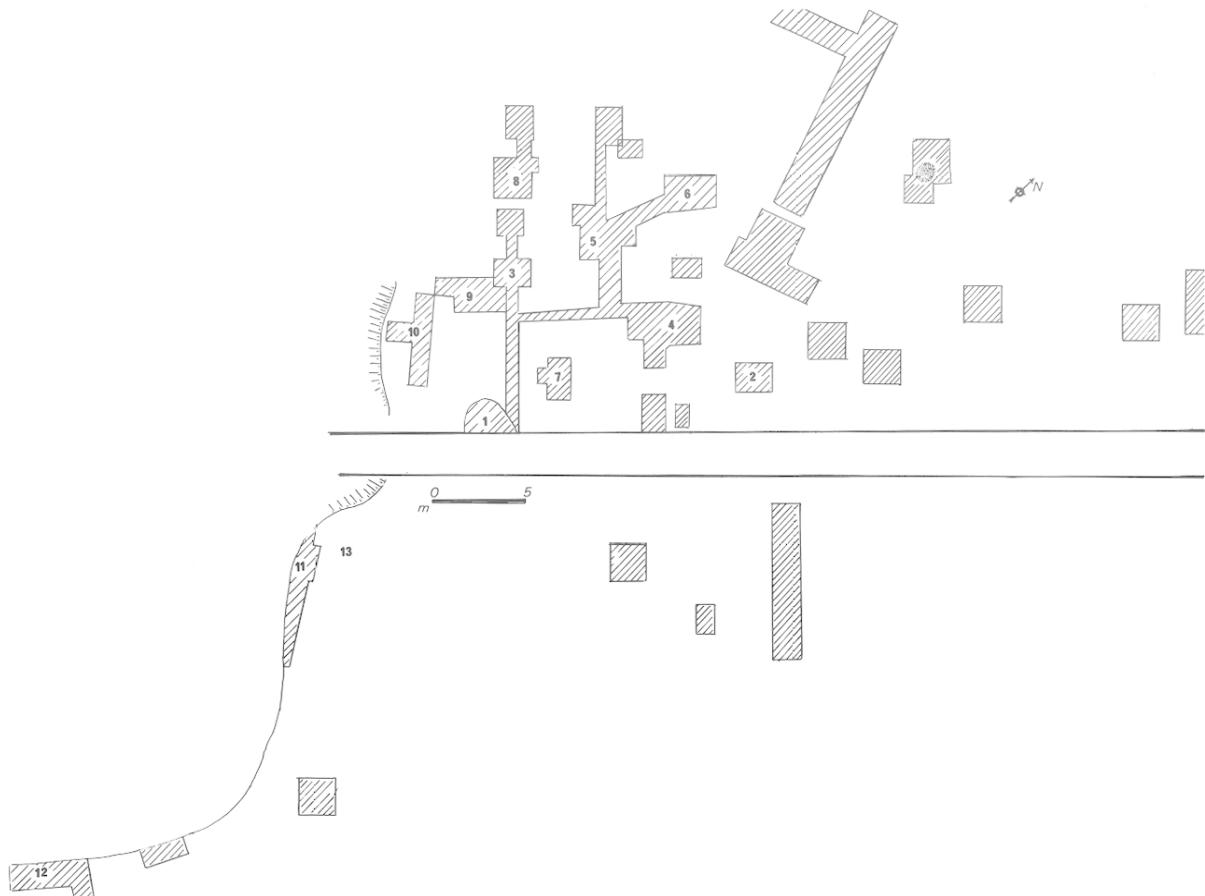


Fig. 3 : Zone fouillée : plan des sondages (en grisé) et emplacement des sépultures (1 à 13).

dages de 1975 n'ont pas confirmé cette hypothèse : Aucune nouvelle sépulture n'a été découverte entre celles déjà existantes. La totalité du terrain, compte tenu des plantations, n'ayant pas été prospectée de façon systématique, on ne saurait non plus affirmer que nous connaissons la densité d'implantation des sépultures à cet endroit. Cependant tous les nouveaux sondages, plus au nord, en lisière du bois, et plus à l'est, de l'autre côté du chemin, se sont révélés négatifs. On pouvait dès lors conclure que les fouilles de 1974 avaient concerné la limite nord-ouest de la nécropole. Il fut alors recherché la matérialisation possible de cette limite : là encore les recherches furent vaines.

C'est au sud des premières tombes que furent découvertes les sépultures 8 à 12, dans une zone étroite, puisque limitée par le front des carrières de sable anciennes. Une tombe n'existe plus qu'à l'état de trace (n° 10). Une autre avait été comme écrasée et en partie dissoute par les intempéries (n° 12). Il est vraisemblable que toute une partie de la nécropole a été détruite lors de l'exploitation de ces carrières. Cependant la découverte fortuite de la tombe n° 13, tout près de la tombe n° 11, peut faire espérer pour l'avenir, que si l'on ne connaît jamais l'organisation spatiale de la nécropole, on peut par contre espérer découvrir encore quelques tombes supplémentaires.

La tombe n° 4 présente un cas particulier : A 0,45 m de profondeur fut rencontré un premier niveau formé d'un dépôt de rognons de silex bruts ou éclatés, placés sur une épaisseur de 30 à 60 cm de façon à obtenir une surface de blocage rigide (genre chemin). La largeur de cet empierrement peut être évaluée à 1,50 m environ. Avec cet empierrement se trouvaient des tessons de vases : il est possible qu'à cet endroit une structure ait détruit une sépulture préexistante.

LE «FOYER»

Au nord du site fut reconnue une structure qui se révéla à l'évidence être un foyer, de forme circulaire, d'un diamètre d'environ 2 m80, présentant en surface une structure annulaire classique, avec des bandes rouges et noires à l'extérieur, et un remplissage sableux au centre (fig. 4). Ce remplissage décapé, le foyer proprement dit se présentait sous la forme d'une structure charbonneuse et cendreuse, convexe, plus épaisse vers l'extérieur (12 à 13 cm) et plus mince au centre (5 à 6 cm) (fig. 5).

Il est tentant de mettre en relation ce foyer avec le phénomène de l'incinération qui caractérise la nécropole. Cependant, il n'y a aucune évidence permettant de conclure en ce sens. On ne peut attendre aucun secours d'une datation en C 14, cet amas cendreux

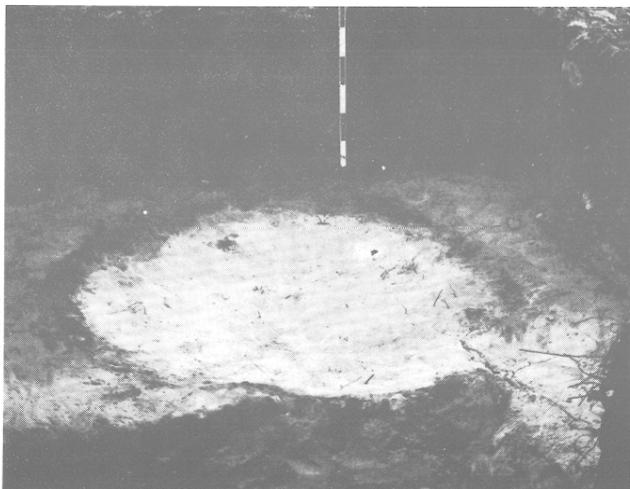


Fig. 4 : «Foyer», partie supérieure.

étant particulièrement riche en racines de toutes natures. Un tesson de poterie a été trouvé à la base du foyer, certainement de La Tène. Toutefois, il était brûlé, et peut donc être antérieur à cette structure. Un autre tesson, gallo-romain celui-ci, a été découvert dans le remplissage sableux.

On ne saurait donc conclure qu'il s'agit d'un foyer de l'époque de La Tène, ou d'un foyer postérieur, de bûcheron par exemple.

STRUCTURES DES SEPULTURES GAULOISES (fig. 6)

Nulle part les limites initiales des fosses sépulcrales n'ont pu être remarquées, même dans les coupes horizontale et verticale. Des percolations d'oxyde ferreux, postérieures à la nécropole, ont été observées. A certains endroits, le matériel céramique des sépultures est véritablement recouvert d'une couche brunâtre de sable oxydé.

La disposition des vestiges est toujours identique. Dans la fosse ont été déposés les cendres, toujours hors céramiques, quoique l'une d'entre elles ait pu être associée à celles-ci. Il n'est pas sûr que l'intégralité des ossements brûlés ait été enseveli. S'il n'y a pas d'urne cinéraire à proprement parler, il y a par contre toujours au moins une offrande céramique. Dans le cas où il y a plusieurs vases, l'un d'entre eux au moins est décoré. Ces vases n'ont pas été placés au hasard, mais regroupés, par exemple en amas (sépulture 2, 12) ou selon une disposition en longueur (sépultures 6, 11). Dans la sépulture 9, on distinguait deux groupements, deux vases miniatures, reprenant des modèles plus grands, étant situés à l'écart du groupement principal. Les objets métalliques ne semblent pas avoir été déposés selon des principes bien définis.

La tombe 11 (fig. 7) représentait un cas particulièrement intéressant. Elle avait été aménagée en entamant une dalle tabulaire de grès en forme d'arc de cercle, sans doute parce que celle-ci avait été rencontrée lorsqu'on avait creusé le sépulcre. On peut dès lors supposer que la tombe avait un aspect ovalaire. Deux vases (les n°s 11 et 12), incomplets, semblaient avoir été cassés anciennement (bris rituels ?). Plusieurs «boules» d'oxyde de fer avaient été placées intentionnellement dans certains vases. Les éléments métalliques (rasoir,

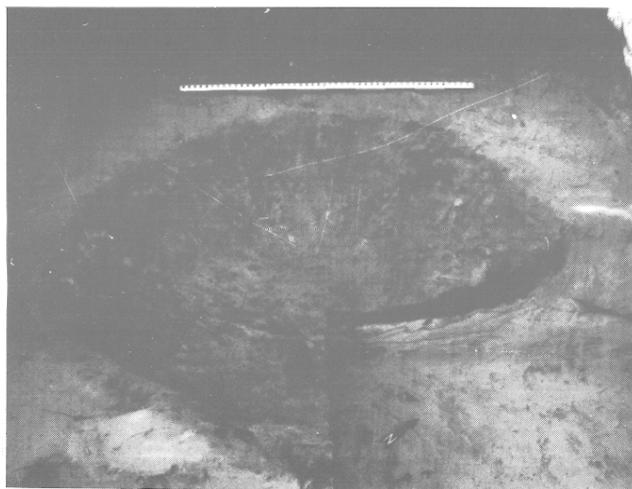


Fig. 5 : «Foyer» en cours de fouille, après enlèvement du remplissage de sable, et d'un quart de la structure.

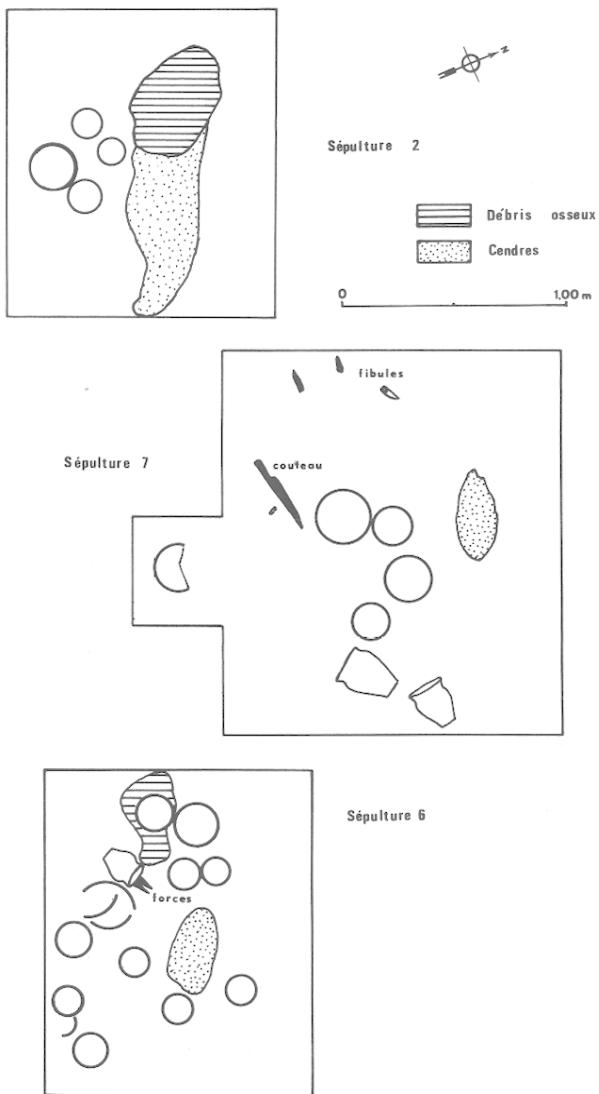


Fig. 6 : Plan de 3 sépultures (n° 2, 6 et 7).



Fig. 7 : Plan de la sépulture n° 11.

deux fibules) avaient été placés près les uns des autres, et d'un groupe de vases, sinon, pour les fibules, sous l'un d'entre eux (le numéro 3), placé par ailleurs juste au-dessus de l'amas d'ossements. Une série échelonnée de petits os était d'ailleurs placée à l'écart en ligne droite, comme si on les avait semés. Enfin, *last but not least*, une très grosse dalle de grès était placée sur d'autres céramiques.

Les dépôts de vases sont particulièrement abondants. Dans la tombe 8, on n'en a rencontré qu'un seul, mais il s'agit d'un ensemble bouleversé. Sinon, on va de 2 (sépulture 3) jusqu'à 15 (sépulture 12), ce qui est considérable.

Les dépôts métalliques sont constitués de couteaux, forces, rasoirs, soit d'*outils* et de fibules, le tout en fer comme nous l'avons déjà signalé.

L'ensemble de ces documents a été rencontré dans un état de conservation très médiocre, en général, sauf exception, bien que souvent la forme des objets ait été parfaitement reconnaissable. Mais les objets en fer étaient excessivement oxydés, et les vases éclatés en de multiples tessons, surtout du fait des radicelles.

SEPULTURE n° 1 (fig. 8 et 9)

Il s'agit de l'ensemble initialement découvert, et qui est conservé chez les inventeurs et propriétaires du bois, M. et Mme Lenormand. La fosse avait pu être de type allongé, les vases étaient assez groupés, à l'exception de l'un d'entre eux, proche d'un couteau à douille (fig. 8). Quelques vestiges osseux, carbonisés, de faibles dimensions, avaient été découverts immédiatement sous le niveau du sol du chemin. Le couteau

(fig. 9) est de forme assez allongée, la douille formée en repliant les parties latérales de l'extrémité proximale. Les vases sont au nombre de 7 : Trois écuelles carénées à ombilic, carène formant épaulement, panse arrondie, col droit et lèvres éversées composent le groupe des formes basses ; l'une des écuelles est plus trapue que les autres. Les formes hautes sont représentées par quatre vases : Trois situles à pied bien marqué, carène haute et adoucie, col rentrant et lèvre marquée ; l'une d'elles sans décor a un profil légèrement en S ; les deux autres sont décorées, dans un cas de trois lignes incisées parallèles à la base du col et à la partie supérieure de la panse, les deux lignes inférieures encadrant des chevrons, dans l'autre cas d'un décor fait au doigt et à l'ongle, en repoussant et pinçant l'argile, sur la plus grande partie de la panse, un vase bouteille à fond rond et ombiliqué complète cette série.

SEPULTURE n° 2 (fig. 6 et 10).

Incinération : restes des vestiges osseux placés au nord des quatre vases à offrande groupés, mais sans contact avec la tâche de cendres, allongées sur 1,40 m de longueur et 0,30 m de largeur, mêlées à des restes osseux. Le tamisage a permis de découvrir les restes d'une fibule brisée en deux fragments (non représentée).

Il y a ici trois formes hautes, toutes trois situliformes, parmi les vases : pied bien marqué, panse rectiligne ou légèrement en S, carène arrondie, col droit (légèrement convexe et rentrant dans un cas), lèvre bien marquée ; deux d'entre eux sont décorés, l'un d'une ligne incisée à la base du col, et de deux lignes profondément incisées au milieu de la panse cantonnant des incisions en arêtes de poisson faites maladroitement et irréguliè-

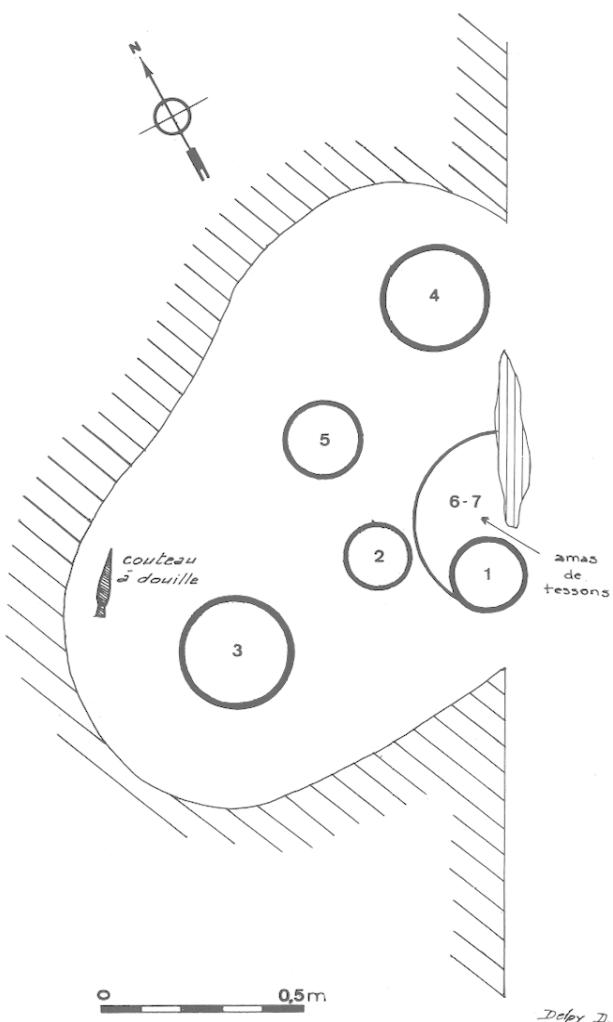


Fig. 8 : Sépulture 1 reconstituée d'après l'auteur de la découverte.

res ; le second, très abîmé, mal cuit, de deux lignes incisées de part et d'autre d'une série de chevrons. Le quatrième vase appartiendrait aux formes basses s'il ne possédait un pied large, détaché de la panse par un sillon, panse carénée avec deux sillons, l'un sous la lèvre, l'autre à la base du col ; deux lignes incisées au milieu de la panse cantonnant une surface non lissée mais ornée de zigzags très irréguliers, présentant de nombreux repentirs ; ce dernier vase est très bien cuit.

SEPULTURE n° 3 (fig. 10)

Aucune trace visible d'os ou de cendre n'a été observée. Trois vases et un fragment de fibule ont été rencontrés groupés. Au nord-est de ces vases, nous avons remarqué quelques grès.

La fibule, en fer, est du type à pied attaché sur l'arc, longue de 8 cm, porte ardillon peu long, ressort à deux spires (1 + 1) (fig. 17), les trois vases sont de formes hautes : deux petits pots de forme situle, à fond plat, pied légèrement marqué, panse droite, carène assez aiguë, col rentrant, lèvre éversée ; l'un d'eux possède

un décor de petits enfoncements irréguliers en forme d'oves, faits au doigt (traces de l'ongle) ; la pâte de celui-ci semble avoir été raclée. Le troisième vase, non reconstituable, était une forme haute, sans doute à pied ou à piédestal, à panse ovoïde séparée du col par un bourrelet, lèvre éversée, pâte mince et très fine, très soigneusement lissée.

SEPULTURE n° 4 (fig. 10)

A 0,45 m de profondeur fut rencontré un premier niveau de blocage formé de rognons de silex bruts ou éclatés. Ces silex ont été disposés sur une épaisseur de 30 à 60 cm, de façon à former une structure rigide (genre chemin). Avec cet empierrement furent découverts plusieurs fragments de vase pouvant appartenir à une sépulture. A 0,75 m de profondeur, au sud-ouest de ce blocage de silex, fut trouvée une tâche de débris osseux côtoyant un vase et des tessons. Deux clous en fer forgé viennent de la zone de silex.

Les vases, au nombre au moins de six, ne sont pas tous discernables. Une forme basse est composée d'une écuelle carénée à ombilic, à panse arrondie, col droit et convexe, lèvre éversée, col détaché de la carène et de la lèvre par deux profondes rainures. Deux vases sont de forme situle (un seul dessiné), avec, dans un cas, bord arrondi et profond sillon à la base du col, et dans l'autre (dessiné) lèvre éversée, séparé d'un col légèrement rentrant par un sillon, panse à carène très faible et rectiligne pourvue également d'un sillon à son sommet, et décoré en son centre d'un décor pincé organisé en 6 bandes parallèles. Un autre vase haut est peut-être de forme ovoïde : il dispose d'un bord arrondi, d'un col rentrant cantonné de deux profonds sillons, et sa panse est décorée au doigt de petits creux de forme ovale, disposés en bandes parallèles.

SEPULTURE 5 (fig. 11 et 12)

Importante sépulture à incinération avec offrandes placées à l'est. Les vestiges cendreux sont répartis en une tâche diffuse de 2 m x 0,60 m. La plus grande densité de traces cendreuses forme une tâche de 0,50 x 0,50 m environ. A 0,30 m, à l'est, des vestiges carbonisés dessinent une tâche de 0,40 x 0,20 m. Entre les vestiges osseux et les cendres furent mis au jour deux vases. Les autres offrandes se répartissent à l'est de l'incinération (fig. 11).

Une fibule en fer fut découverte au-dessus des os brûlés, du type à pied attaché sur l'arc, très fin, d'un type peut-être déjà évolué (fig. 17).

Douze vases furent découverts. Cinq formes hautes : 1^e) Un grand vase à profil en S, à pied creux bien marqué, à profil en S, col très court, lèvre très éversée, décoré d'un seul filet sur l'arrondi de la panse. 2^e) Un grand vase ovoïde à pied, très haut et creux, sans doute tourné, muni à sa partie supérieure d'un bourrelet. La panse, ovoïde, est également prolongée par un bourrelet, qui la sépare d'un col rentrant, lèvre largement éversée. La pâte ocre jaune est lissée, sauf au centre où un décor, peu avoir été fait à la pointe mousse : il est fait de deux lignes parallèles cantonnant une série de lignes formant des arcs de cercles selon des orientations légèrement obliques par rapport à la verticale.

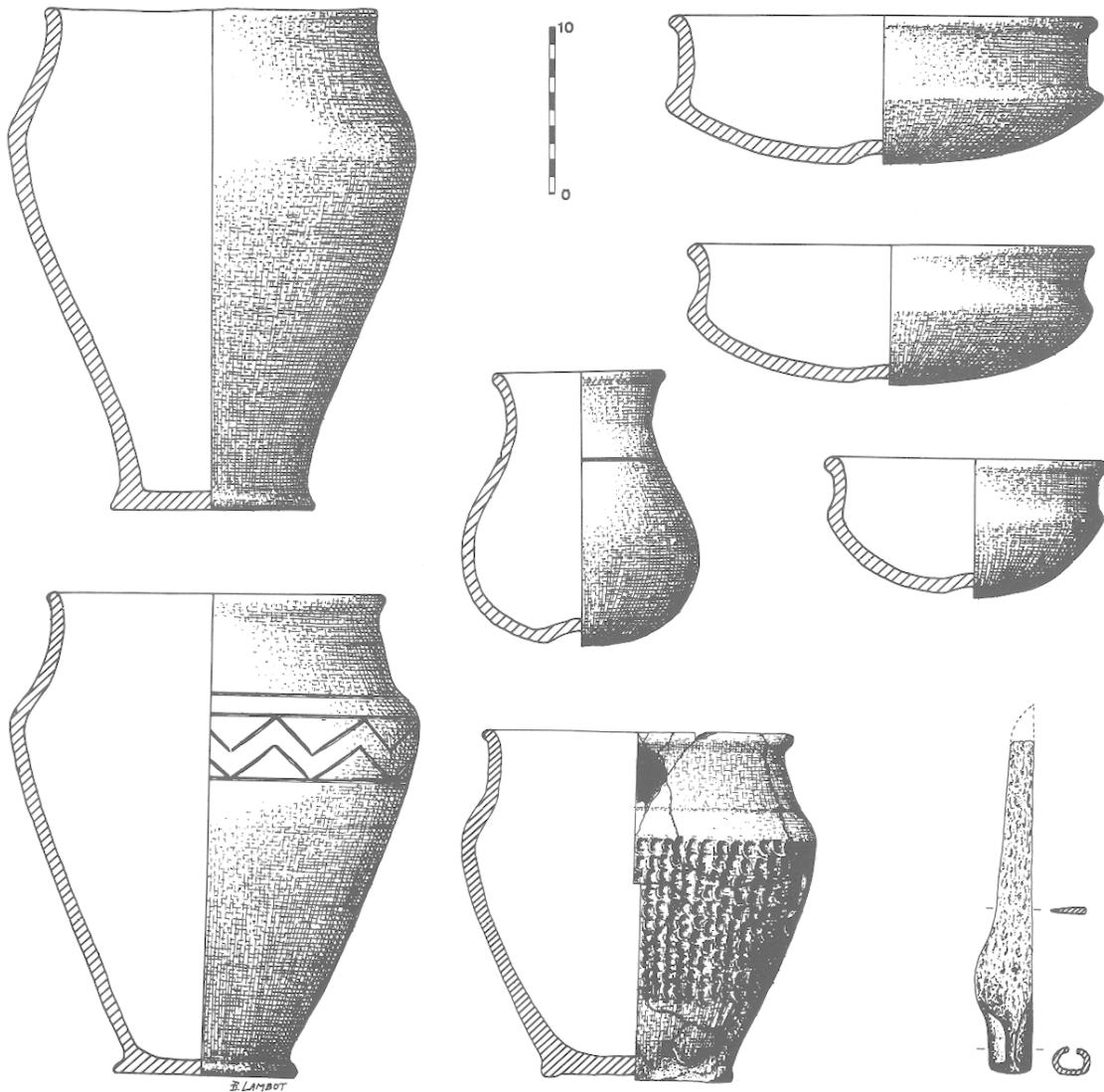


Fig. 9 : Matériel de la sépulture 1.

3°) Deux vases situles, à fond plat et amorce de pied, panse rectiligne dans un cas, à profil en S dans l'autre, col droit et rentrant pour le premier, concave pour le second, et lèvre éversée. Pour les deux exemplaires, décor de sillons à la base et au sommet du col.

4°) Grand vase à fond plat, panse évasée légèrement concave, carène haute très aiguë séparée d'un col rentrant par un sillon, lèvre éversée, décor au sommet de la panse de quatre séries parallèles de décor en virgules effectuées à l'ongle (fig. 13).

5°) Sept écuelles carénées à ombilic très semblables, dont cinq sont représentées (fig. 12). Deux d'entre elles, à carène assez aiguë, ne possèdent aucun décor. L'une, à carène assez aiguë et lèvre très marquée, est décorée d'une ligne incisée à la base du col, concave. Les quatre autres sont décorées de deux rainures à la base du col et à la rupture avec la carène, très douce ;

deux de ces derniers ont un col droit, légèrement concave, et les deux autres un col faiblement évasé et rectiligne.

L'une des écuelles est décorée de coups de lissoirs formant douze lignes sur le «fond», c'est-à-dire la panse, en rayons autour de l'ombilic (non dessiné).

SEPULTURE 6 (fig. 6, 14 et 15)

Les vases sont disposés au nord, à l'ouest et au sud de la tâche d'incinération qui mesure 0,40 x 0,20 m. Des vestiges osseux carbonisés sont placés en dehors de l'incinération, près d'un groupe de cinq vases et d'une paire de forces. Dans ces ossements furent reconnus des fragments d'os longs et de crânes. Un moulage fut effectué, qui est présenté avec la sépulture reconstituée, au musée Vivenel à Compiègne.

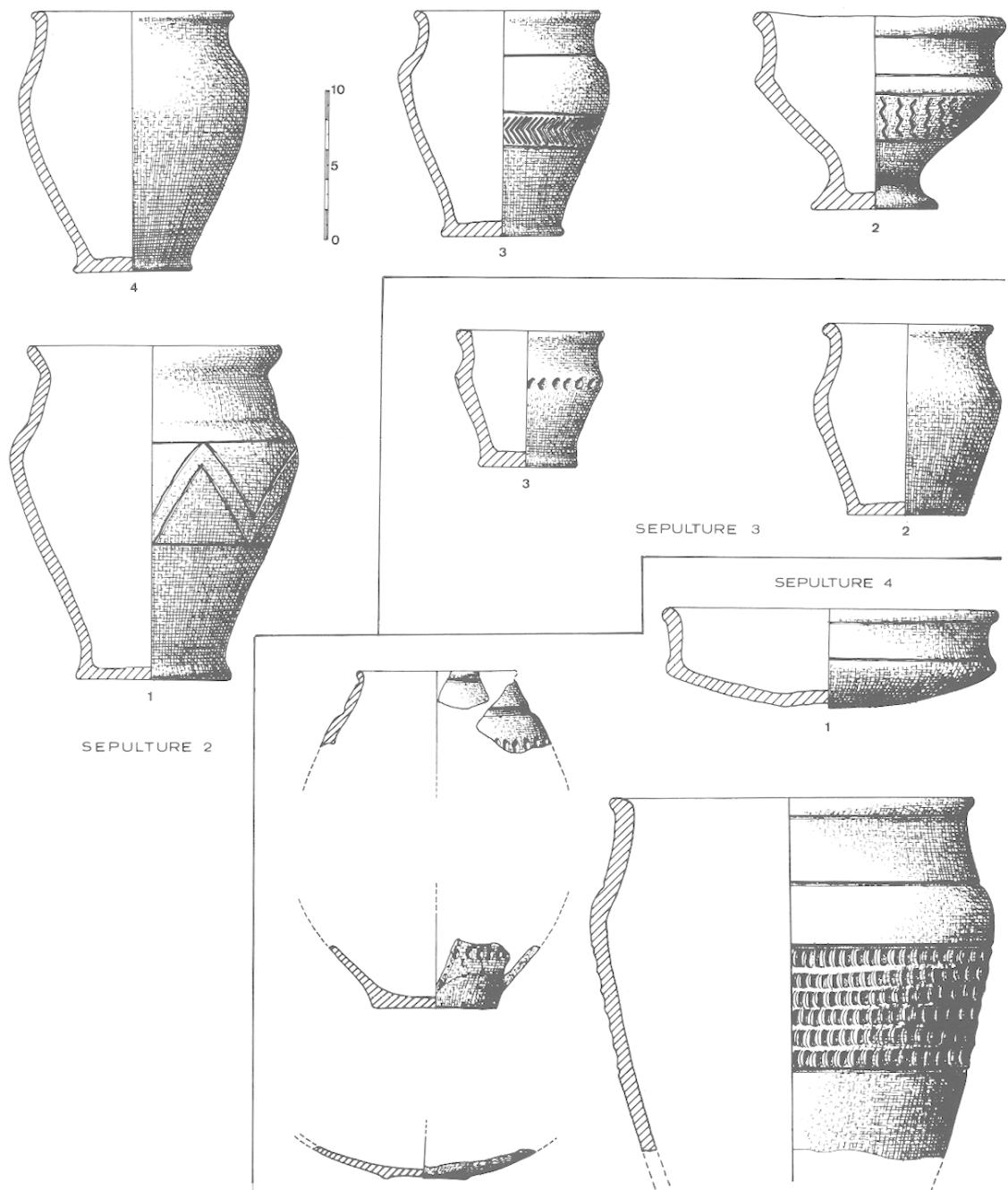


Fig. 10 : Mobilier des sépultures 2, 3 et 4.



Fig. 11 : Céramiques de la sépulture 5.

Quatorze vases se trouvaient dans cette importante sépulture : quatre formes sont hautes :

1°) Un grand vase pansu, à pied marqué, col court et rentrant, lèvre arrondie, décoré à la partie supérieure de la panse de deux lignes profondément incisées cantonnant une série de lignes incisées s'entrecroisant, formant des losanges et des triangles. Les triangles sont remplis de petits points effectués avec un bâtonnet à bout arrondi.

2°) Un autre grand vase, à pied très marqué, panse allant d'ovoïde à profil en S, col court rentrant et lèvre très éversée. Le décor est complexe, formé de zones polies déterminées par des traits obliques entre des zones non lissées déterminées par des traits horizontaux : première ligne incisée au sommet de la panse ; puis deux autres lignes incisées cantonnant des lignes obliques formant, entre des zones polies des triangles rugueux. Un peu plus bas, disposition identique, sauf qu'il s'agit ici d'une série de zig-zags isolant les triangles rugueux.

3°) Un vase plus petit, rappelant le précédent, quoique le pied soit moins débordant, et le col droit. Le décor est ici situé au centre de la panse, après un filet incisé à la base du col : deux lignes incisées cantonnent une série de chevrons qui isolent les triangles rugueux. Ces chevrons se matérialisent par des bandes obliques aux bords formés de traits gravés, et au centre desquels se trouve une série de petits creux obtenus avec un bâtonnet à bout arrondi.

4°) Le tesson d'un vase à profil en S, à bord sans lèvre et col convexe (non illustré). 10 formes sont basses :

- 1 - Une écuelle à pied, carénée, col droit cantonné de deux sillons, lèvre éversée, décorée de traits obliques entre deux lignes incisées.

- 2 - 9 écuelles à ombilic et carénées, en général à carène bien marquée. Un certain nombre sont décorées d'une ligne incisée à la base du col, ou de deux lignes incisées, au sommet et à la base du col. L'une d'entre elles présente deux perforations qui sont des trous de réparation.

Enfin, furent découvertes des forces aux lames larges à pointe mousse, du type non-ceintré à poignées de section rectangulaire. Des traces subsistantes montrent qu'elles étaient entourées de ficelles (fig. 15). Une fibule atypique en fer complétait le mobilier métallique.

SEPULTURE 7 (fig. 16 et 17)

La tâche d'incinération était placée au nord des offrandes, et mesurait environ 35 x 15 cm. Les ossements osseux carbonisés étaient ici absents.

Le mobilier métallique se comportait de trois formes hautes et quatre formes basses. Une situle à léger pied, panse rectiligne, carène aiguë, lèvre bien marquée n'est pas décorée. Un vase à panse galbée, tendant vers la situle, à pied bien marqué, col droit, lèvre éversée, est décoré au milieu de la panse de lignes de petits creux effectués au doigt. Un autre vase, très élancé, est décoré de façon identique, mais sa panse a un profil légèrement plus en S.

Quatre formes basses composent le répertoire observé jusqu'ici dans les écuelles. Une écuelle à pied, décorée

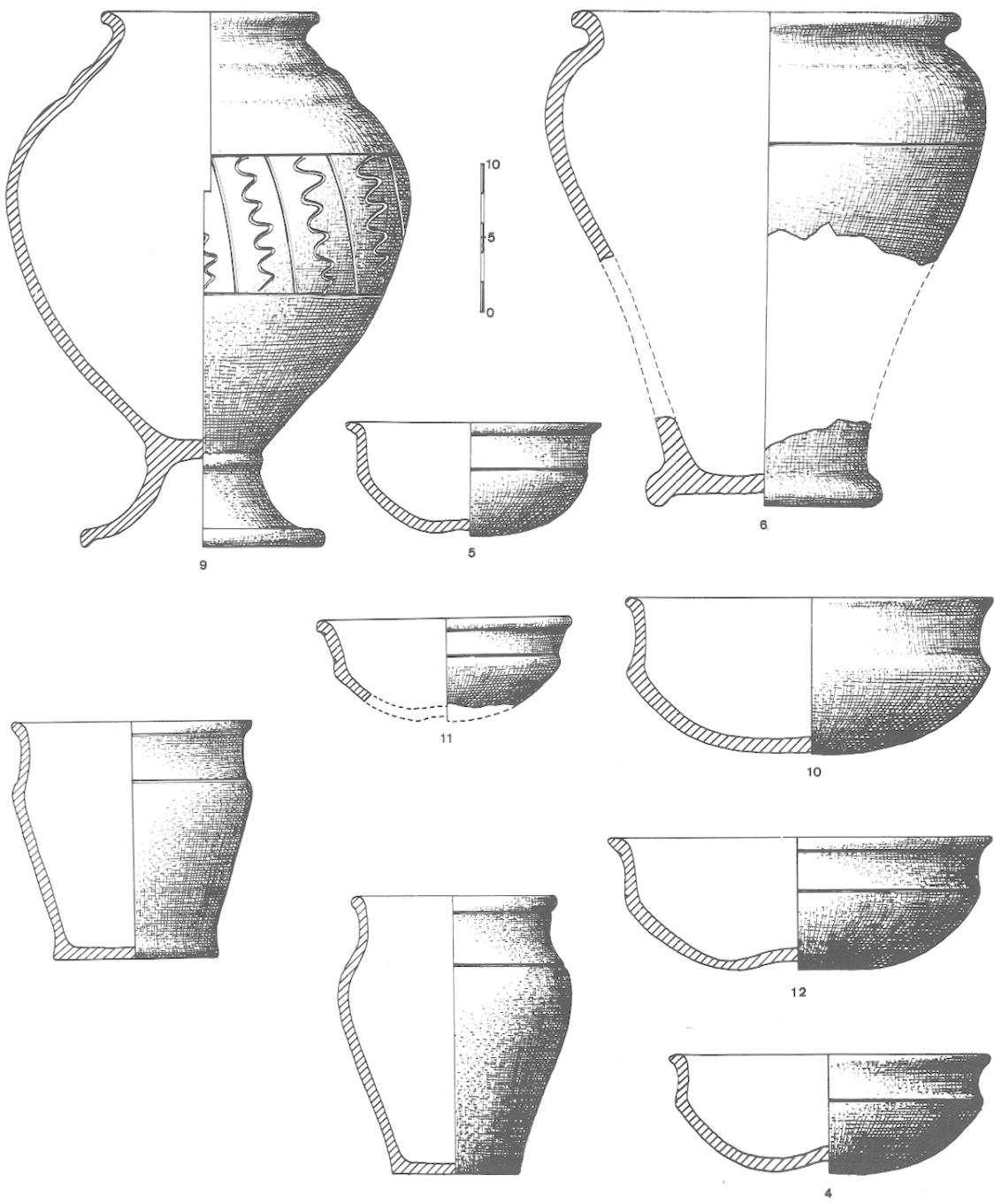


Fig. 12 : vases de la sépulture 5.



Fig. 13 : Deux vases, formes hautes, sépulture n° 5.

d'une ligne incisée à la base et au sommet du col ; deux écuelles carénées décorées de la même façon ; une écuelle carénée, à col éversé, non décorée.

C'est cette tombe qui a fourni le mobilier métallique le plus abondant : une fibule à arc très cambrée, peu lisible. Un ressort de fibule monumentale, du type milieu La Tène II ; une agrafe à bois. Les restes d'une lame de forces. Un couteau à douille enfin, fabriqué comme l'exemplaire de la tombe n° 1, et disposant encore de son rivet destiné à fixer le manche en bois (fig. 17).

SEPULTURE 8 (fig. 17)

On n'a pas reconnu dans cet ensemble bouleversé de trace d'incinération, mais découvert seulement des tessons épais, dont ceux d'une écuelle à pied non carénée, au col détachée de la panse par un filet irrégulier.

Ensemble indubitablement sépulcral, bien que l'on n'ait trouvé aucune trace d'ossements et de faibles indications seulement pour des cendres.

L'ensemble du mobilier occupait une surface d'1,40 m x 0,70 m environ. Au sud-est se trouvaient cinq grands vases disposés à peu près en arc de cercle autour d'un grand rivet en fer à double tête plate et d'un os de pâton de cheval. A l'est, de direction exactement nord-sud, se trouvait un grand couteau de douille, plus loin au nord deux fibules fragmentées et plus loin encore deux petits vases (fig. 19).

Les deux fibules sont en fer, du type à pied attaché sur l'arc et de dimensions modestes. Le couteau à douille est du même type que ceux représentés précédemment (non illustré).

Dans les grands vases se trouvent trois formes hautes :

un vase situliforme à pied marqué, panse rectiligne, carène arrondie séparée du col rentrant par un sillon, lèvre éversée. Pâte lissée intérieurement et extérieurement ; décor au tiers supérieur de la panse d'une bande de cinq registres parallèles de décor pincé à l'ongle formant petits ovales en creux cantonnés de bourrelets à droite. Un vase situle, à fond plat, panse rectiligne, carène marquée, épaule rentrante, col droit, lèvre éversée. Un vase à panse globulaire et profil en S, pied marqué, légère épaule marquée par deux traits incisés, col concave séparé de la lèvre, arrondie, par un nouveau sillon. Décor incisé de chevrons formé par des traits hâtivement réalisés.

Dans les grands vases se trouvent deux formes basses : une grande écuelle à carène aiguë surbaissée et ombilic, lèvre très éversée avec sillon intérieur, pâte brun rouge très soigneusement lissée, et une plus petite écuelle à carène douce plus haute et lèvre peu éversée, pareillement ombiliquée.

Les deux petits vases sont des copies adaptées de deux grands exemplaires : une petite situle à panse rectiligne, épaulement, col concave, lèvre marquée, avec décor de pincements (affaissé par endroit avant cuisson !) dans un double registre au centre de la panse. Un petit vase ovoïde à profil en S reproduisant assez fidèlement le grand modèle décrit ci-dessus (fig. 20).

SEPULTURE 10 (fig. 18 et 21).

Complètement bouleversée et en bord de carrière, elle n'existe plus qu'à l'état de vestige, ce qui est particulièrement dommage, car son mobilier est des plus intéressants. Sur la figure 21, nous avons figuré le sondage, en notant par de petits ronds blancs les tessons rencontrés entre -0,83 et -1,03 cm. Par des

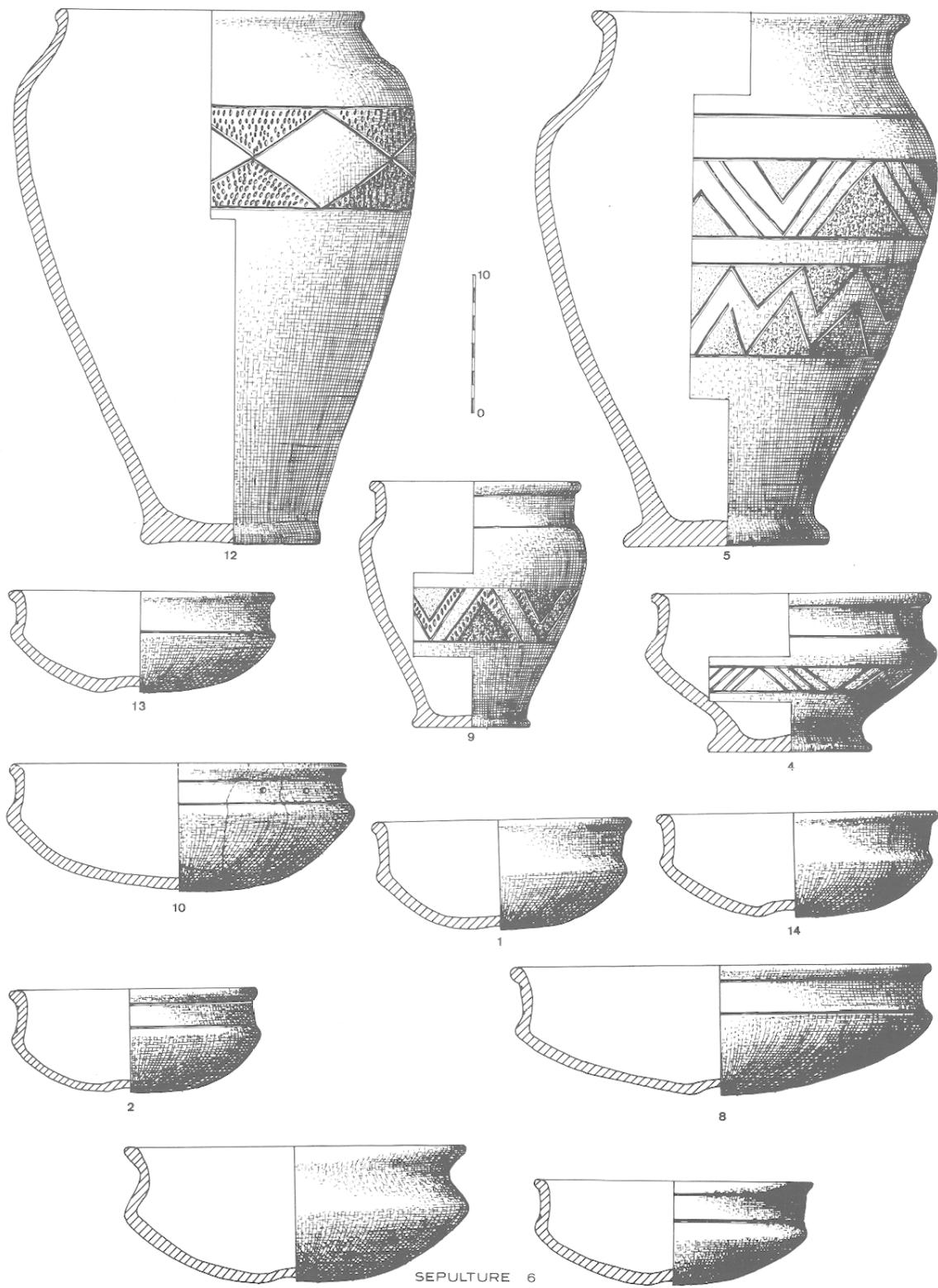


Fig. 14 : Céramiques de la sépulture 6.

SEPULTURE 11 (fig. 7, 22 et 23).

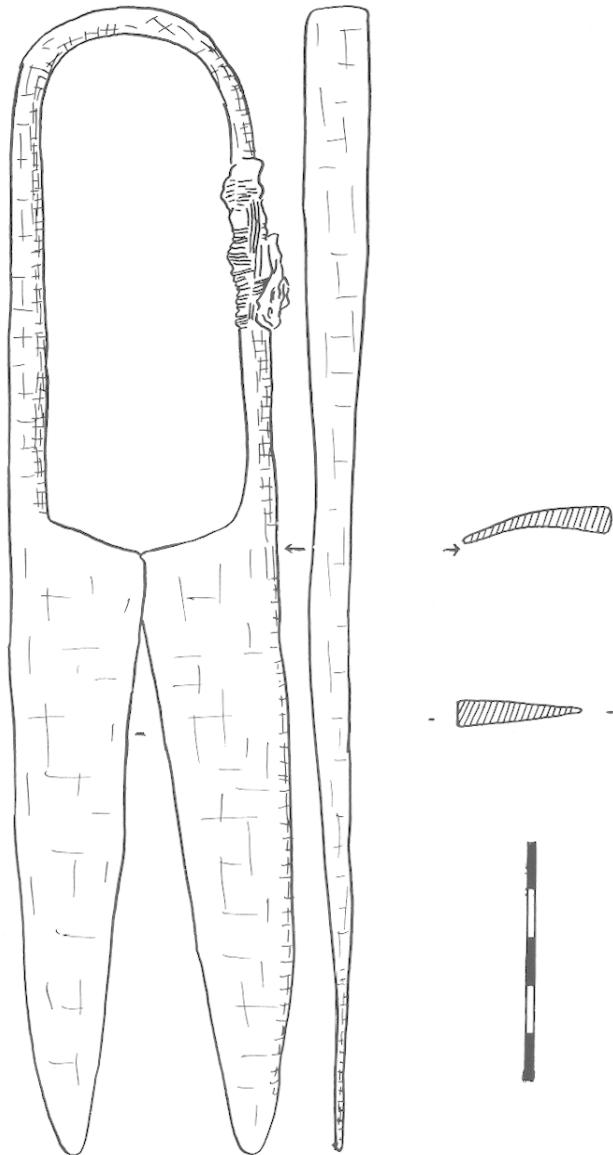


Fig. 15 : Forces de la sépulture 6.

ronds pointés ceux rencontrés entre -1,03 et -1,10 cm. Par des ronds noirs ceux rencontrés entre -1,11 et -1,17 cm. Par des triangles noirs ceux rencontrés entre -1,18 et -1,45 cm. Le glissement vers le sud-est (front de carrière) est évident.

On a pu reconnaître quelques formes (fig. 18) : un vase haut à pied débordant, panse globulaire à profil en accolade, avec col très haut décoré d'incisions profondes, une gorge sous la lèvre, et décor à la partie supérieure de la panse de chevrons délimitant des triangles d'aspect rugueux, le reste du vase étant lissé. Un vase plus grand, d'aspect identique, mais plus mince, est représenté par un tesson. Le double piédestal d'un grand vase, avec anneau à la partie supérieure, présente l'intérêt d'être tourné. Deux formes basses enfin sont représentées par deux écuelles, l'une à carène aiguë, col rentrant et lèvre débordante, l'autre à panse très arrondie, petite épaulement rentrante, col convexe et lèvre très saillante, le col étant cantonné de deux larges sillons obtenus à la pointe mousse.

Elle se trouvait située très exactement au bord du front de la carrière et sa structure a déjà été décrite. Nous noterons à nouveau ici que le mobilier était réparti en quatre lots : d'est en ouest, cinq vases, un rasoir, deux fibules sur la tâche de cendres et d'ossements ou à proximité ; deux vases ; cinq vases recouverts en partie d'une dalle de grès ; deux vases, le tout sur une longueur considérable de 3 m, dans un ovale dont le plus petit diamètre était aux environs de deux mètres. Trois des vases n'existaient que dans leur moitié.

Le mobilier se compose de :

- deux petites fibules en fer du type à pied attaché sur l'arc, à ressort à quatre spires (2 + 2), à porte ardillon court ;
 - un petit rasoir en fer à dos incurvé et manche courbe terminé par un disque perforé ;
 - de 14 vases. Formes hautes :
1. Un vase à profil en S, pied bien marqué, lèvre éversée. Séries de gorges : sous la lèvre, au dessus du pied, à la partie supérieure de la panse, deux à la partie médiane cantonnant un décor ordonné en bandes obliques. Ces bandes obliques sont formées par toute une série de petits creux obtenus au poinçon (réalisation maladroite, nombreux rattrapages). Les autres sont alternativement lissées et rugueuses.

2. Un vase à profil en S, pied débordant, lèvre bien marquée, avec une série de gorges : sous la lèvre, à la partie supérieure de la panse, deux à la partie médiane cantonnant un décor comme suit : chevrons faits de séries de deux traits parallèles obliques au lissoir ; les triangles ainsi obtenus, non lissés sont partagés en deux par deux traits verticaux au lissoir au centre desquels se trouve une ligne de pointillés en creux.

3. Un vase biconique, pied bien marqué à double bourrelet, séparé de la panse par une large gorge, panse légèrement concave, carène haute, col rentrant séparé en deux par une large gorge ; nouvelle gorge à la base de la lèvre, très débordante, séparée en deux parties par un léger sillon. Décor incisé à la partie supérieure de la panse : deux lignes cantonnant une série de croisillons.

4. Vase plutôt ovoïde, fond plat, panse arrondie, légère épaulement cantonnée de deux profonds sillons faits à la pointe mousse, prolongée par un col court peu rentrant séparé par un nouveau sillon d'une lèvre arrondie. Décor occupant les deux tiers de la panse (partie supérieure) et organisé en deux registres : chevrons gravés, puis série de croisillons incisés à la pointe mousse cantonnés par deux lignes incisées.

5. Vase pansu à épaulement très arrondie et profil sans rupture, lèvre éversée, non décoré.

Formes basses :

1. Ecuelle faiblement carénée, à ombilic, panse arrondie, col évasé, lèvre éversée, sillons sous la lèvre et à la carène, décor sur la panse ordonné comme suit : 5 zones triangulaires, partant en étoile de l'ombilic sont formées à partir de deux traits faits après cuisson (?) obtenus par une surface dure mais arrondie. Ces zones sont décorés de lignes festonnées groupées par deux et faites de la même façon. Un mauvais ordonnancement du décor a obligé de répéter le motif deux fois

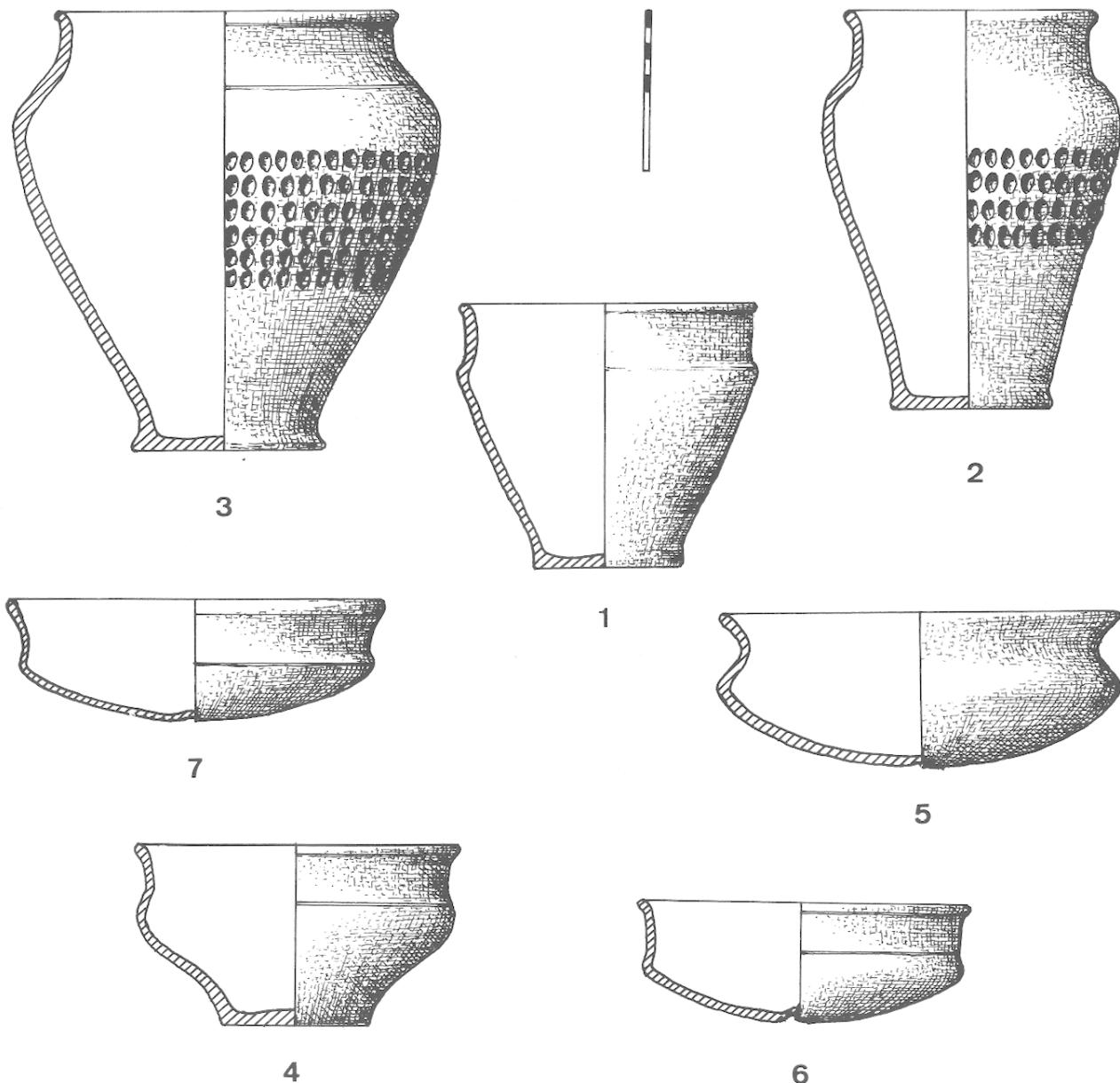


Fig. 16 : Céramiques de la sépulture 7.

côte à côte. Enfin, le tout est cantonné par une ligne festonnée continue formant cercle.

2. Ecuelle carénée à ombilic, panse bombée, épaule rentrante, séparée du col, évasé, par un sillon, nouveau sillon sous la lèvre éversée. Décor de festons sur la panse, obtenus à la pointe mousse, disposés en étoile autour de l'ombilic.

3. Ecuelle carénée identique, mais sans épaule et sans décor.

4. Deux écuelles carénées à carène arrondie, à ombilic, col droit, lèvre épaisse très arrondie.

5. Ecuelle carénée, carène aiguë, panse arrondie, ombilic, col très convexe, petite lèvre.

6. Ecuelle non carénée mais ombiliquée, à profil en S, lèvre très éversée séparée de la panse par un sillon.

7. Ecuelle non carénée, très évasée, de forme «plat à barbe», lèvre éversée formant presque bord aplati. Léger col sous la lèvre souligné par un petit sillon. Trait incisé à l'intérieur au tiers supérieur.

Le dernier vase, une forme haute, n'a pu être reconstitué.

SEPULTURE 12 (fig. 24 et 25)

Elle fut observée en rafraîchissant la coupe en bord de carrière et fut très difficile à fouiller, en raison de sa situation : des vases avaient été en partie dissous par des intempéries ; ils étaient situés dans un magma argileux formé de deux cercles qui avaient glissé l'une sur l'autre ; enfin les vases étaient tassés les uns sur les autres et les tessons de vases différents se superposaient (fig. 24).

La sépulture occupait une surface grossièrement ovale, longue d'1,60 m environ et large d'1,20 m environ, orientée est-ouest. Treize vases furent identifiés, dont douze étaient groupés dans une surface rectangulaire d'1,10 m x 0,80 cm, orienté nord-est -

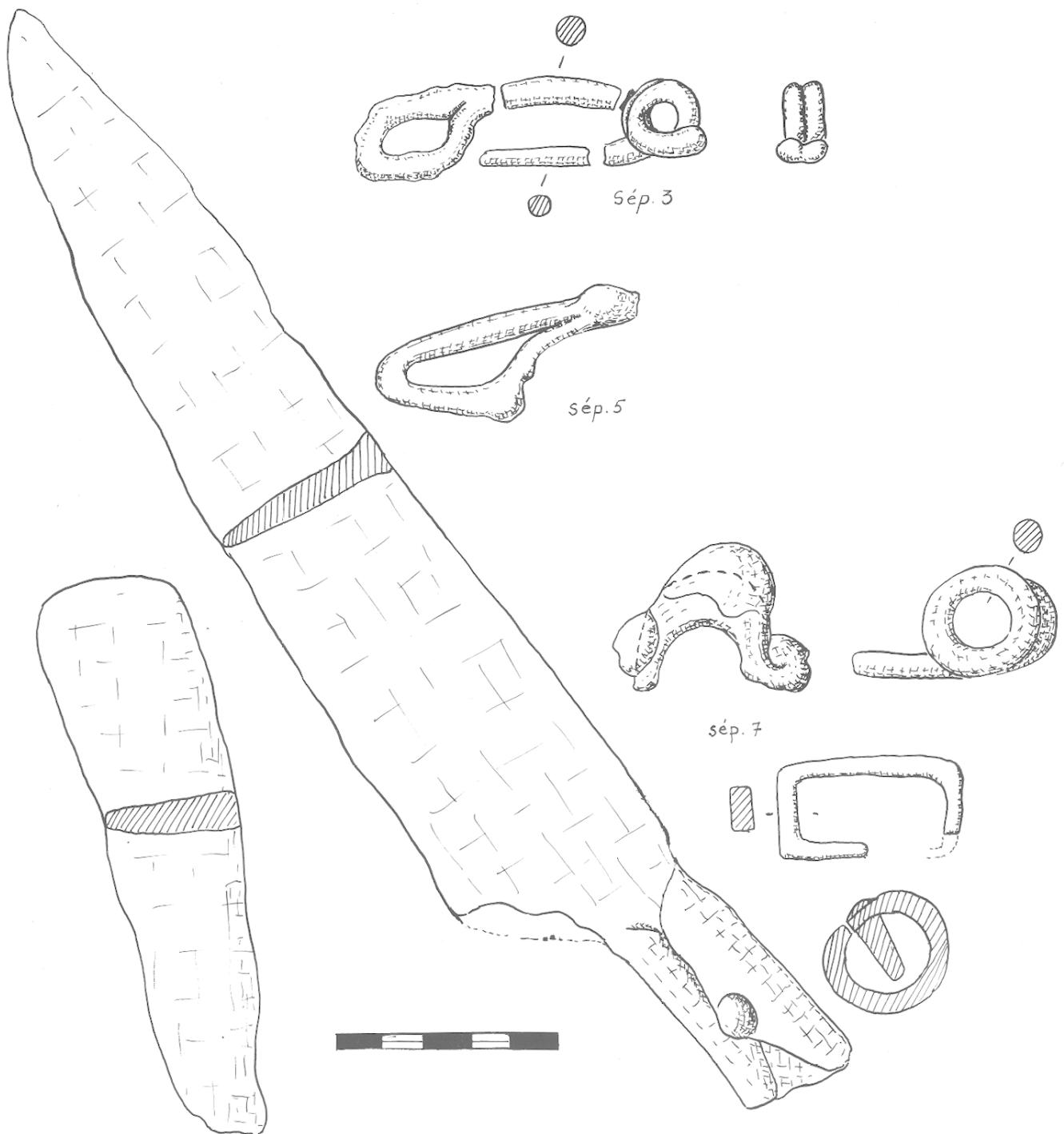


Fig. 17 : Mobilier métallique des sépultures 3, 5 et 7.

sud-ouest. Trois taches furent repérées : à l'ouest une tache cendreuse, au sud un mélange de cendres et d'os, à l'est une tâche formée uniquement d'ossements.

Le remontage des vases n'est pas achevé en raison du problème complexe rencontré, les tessons ayant du être prélevés dans une gangue argileuse plus solide qu'eux. Mais il y a prédominance d'écuelles carénées, et une seule forme haute semble décorée.

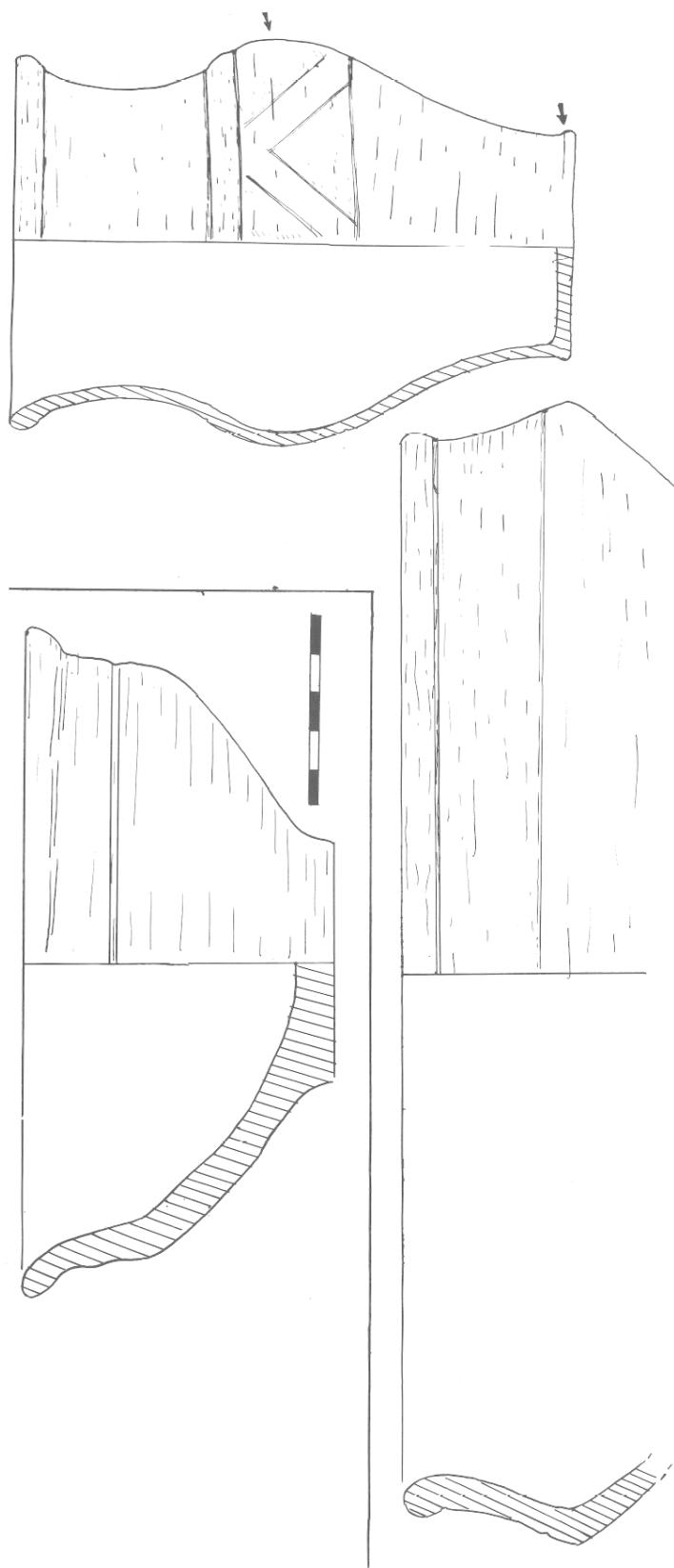
SEPULTURE 13 (fig. 26)

Elle fut bouleversée par les terriers et de nombreux

tessons furent retrouvés épars en surface. Elle formait un ensemble compact de 7 vases groupés en 1,20 m sur 0,80 m. La tache d'incinération se trouvait à l'ouest de ces vases, et composée essentiellement de cendres. Au-delà, plus au nord, se trouvait un 8^e vase. L'intérêt de cette tombe, malgré le mauvais état de conservation est double : une forme haute présente un piédestal tout à fait typique et peut être décoré. D'autre part, la tombe semblait être matérialisée, au sud, par une série de quatre blocs de grès dressés formant arc de cercle.

Le mobilier est en cours de restauration.

SEP. 8



SEP. 10

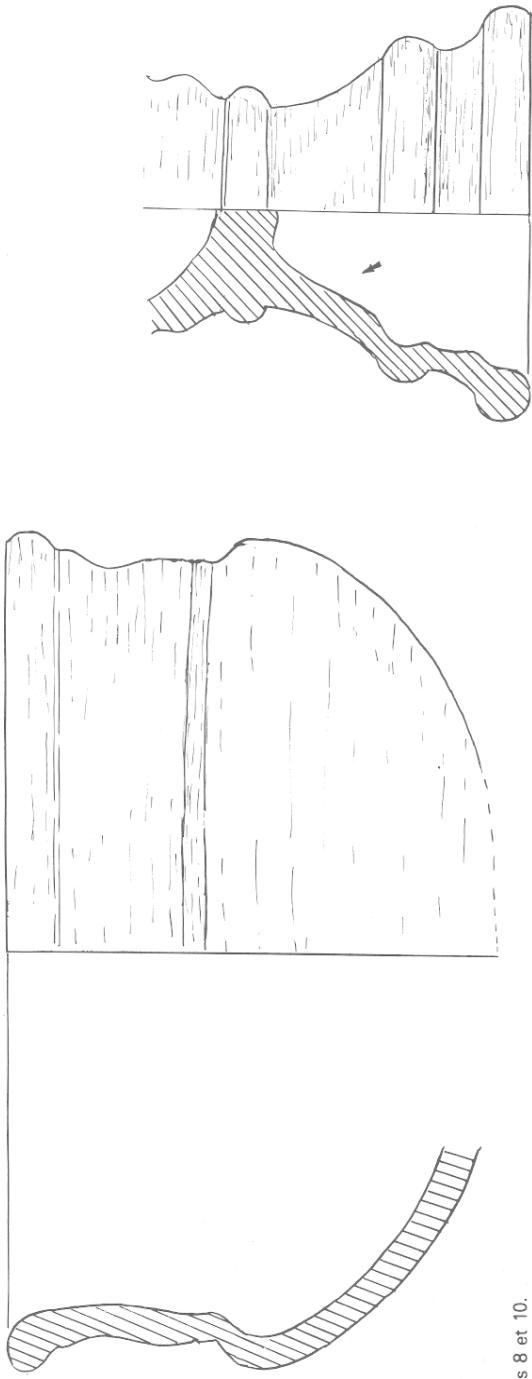


Fig. 18 : Mobilier des sépultures 8 et 10.

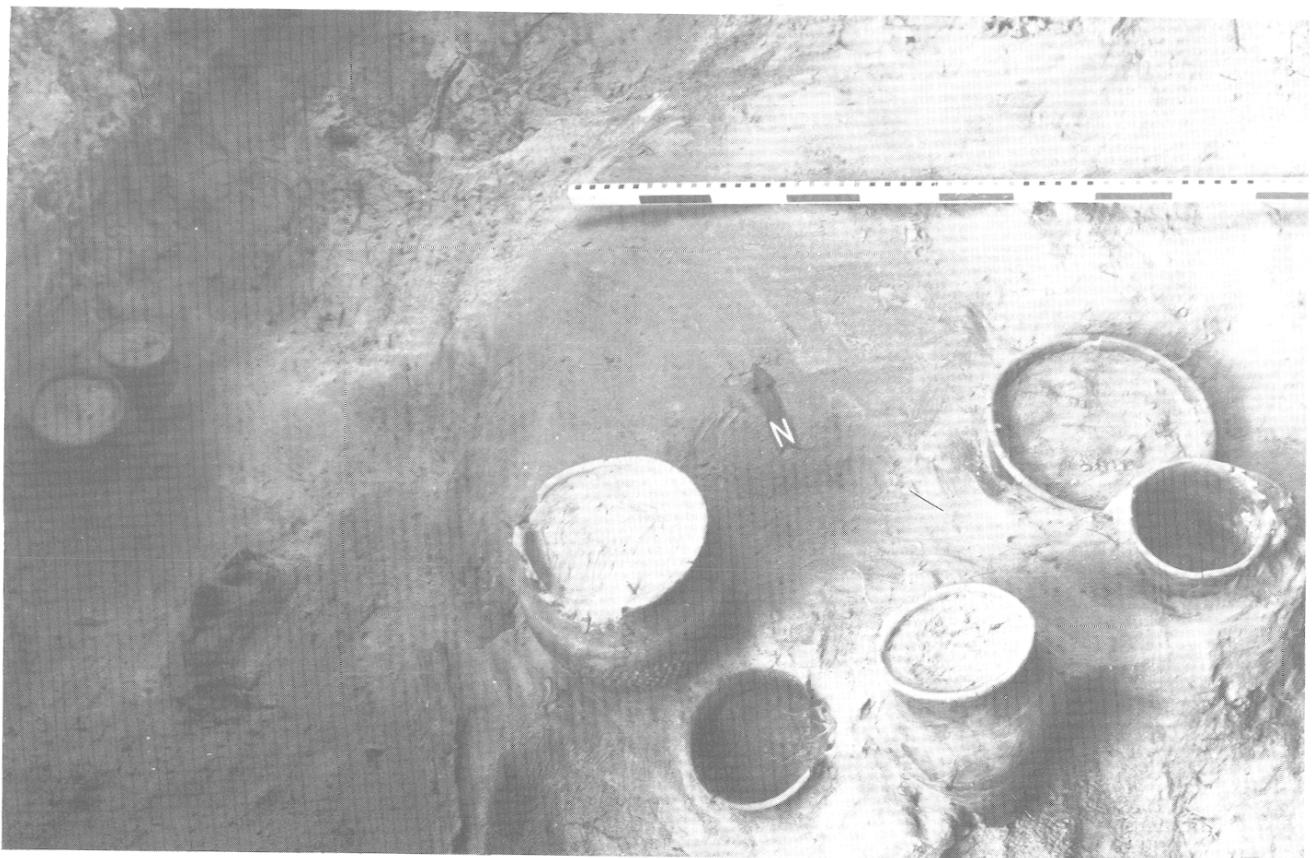


Fig. 19 : Sépulture 9. De gauche à droite : petits vases, fibules, couteau, grands vases.

REMARQUES SUR LE MOBILIER

En ce qui concerne le mobilier céramique, il faut noter deux grandes familles : les formes basses et les formes hautes. Et le répertoire est relativement limité.

a. Formes basses (\varnothing ouverture $>$ \varnothing hauteur). Il s'agit essentiellement d'écuelles carénées, à carène basse, ombilic, et lèvre souvent éversée, toujours arrondies. La plupart d'entre elles ont une panse bien détachée, et il est fréquent que la carène forme presque épaulement. Ces écuelles, de plus ou moins grande dimension, forment presque la moitié du mobilier céramique, et représentent donc ce qu'on pourrait appeler le «viateur ordinaire». Il est très difficile de distinguer une évolution typologique dans ce mobilier, en dehors du «plat à barbe» de la sépulture II, représentant une forme peut-être plus récente.

Ce mobilier se retrouve dans d'autres nécropoles de l'Oise, ainsi à MORY-MONTCRUX, à GOURNAY-SUR-ARONDE, à VERBERIE. Il semble, qu'à une période plus récente la forme se tasse encore et que la panse devient un véritable fond, presque plat, comme dans la remarquable série du «Puits Féron», malheureusement impossible à bien dater (DUVAL et BLANCHET, 1975). A ALLONVILLE (FERDIERE et alii, 1973) à côté de séries tout à fait identiques, se retrouvent des écuelles décorées de baguette et sans fond ombiliqué. L'écuelle carénée à ombilic serait-elle un phénomène plus particulièrement représenté en Picardie méridionale ?

Les autres formes basses se limitent aux vases carénés à pied des sépultures 2, 6, 7 et 8, très semblables entre eux, et dont deux sont décorés, l'un de la sépulture 6, avec un motif rappelant, d'ailleurs celui d'une forme haute de la même sépulture et celui de la sépulture 2. Remarquons que les écuelles carénées, contrairement aux formes hautes, ne sont presque jamais décorées, sauf dans quelques rares cas de décors à la pointe mousse rayonnants autour de l'ombilic : décor particulièrement frappant dans le cas de l'écuelle de la sépulture II.

Le répertoire des formes hautes est infiniment plus varié. Trois formes représentent des cas particuliers : la bouteille de la sépulture I, qui pourrait représenter un phénomène d'archaïsme, le vase de la sépulture 4, malheureusement non reconstituable, et le vase bitronconique à col étroit de la sépulture 12. Pour ce dernier, il conviendrait peut-être de rechercher des parallèles plus au nord-est.

Nous trouvons ensuite des situles «classiques», c'est-à-dire avec carène haute aiguë : sépultures 5, 7 et 9. Elles ne sont pas décorées, et se rappellent d'une tradition de La Tène ancienne, pouvant donc indiquer une phase haute de l'occupation du site.

En effet, de nombreux vases, issus des formes situles présentent des carènes adoucies et des pieds marqués, qui annoncent déjà les profils en S. On mettra dans ce lot des vases non décorés, soit très grands (sépulture 1) soit de plus modeste dimension (sépulture 3). Les vases décorés ne manquent pas : lorsque la carène est

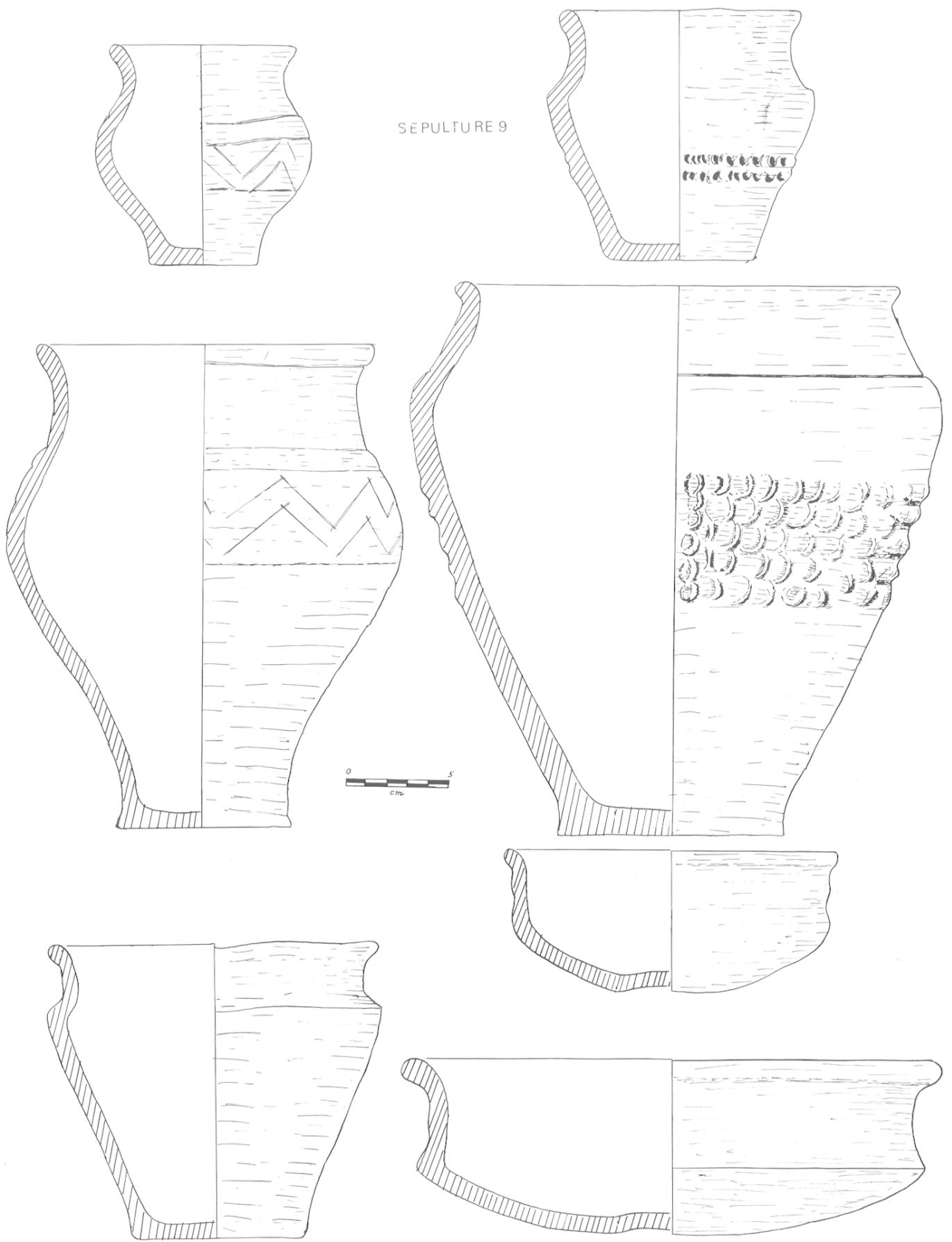


Fig. 20 : Céramiques de la sépulture 9.

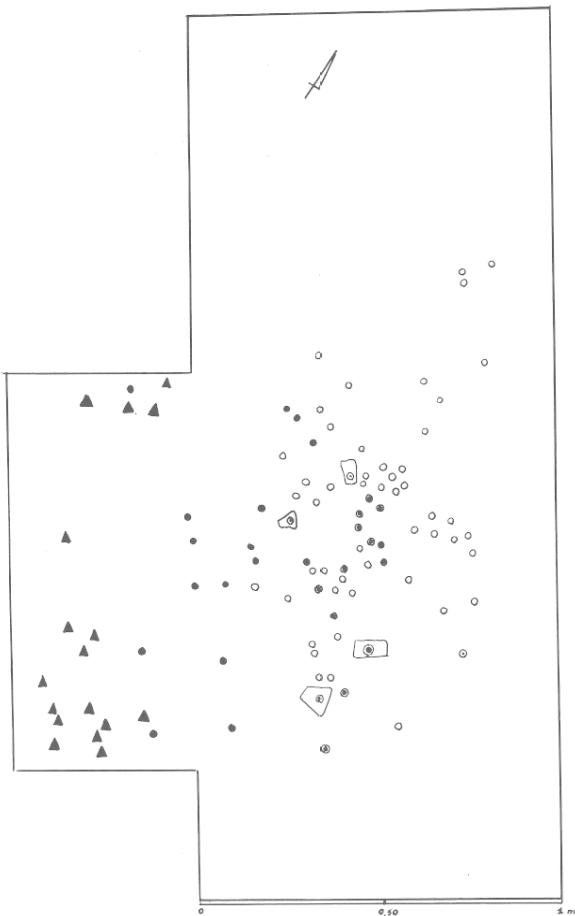


Fig. 21 : Sépulture 10 : - cercle de -0,83 à -0,93 ; - cercle pointé, de -0,94 à 1,10 ; - rond noir, de -1,11 à -1,20 ; - triangle de -1,21 à -1,45.

bien marquée, le décor est fait de pincements à l'ongle qui impriment le décor en creux, dans des bandes situées au milieu de la panse : sépultures 1, 7 et 9. Celui de la sépulture 5 est particulièrement élancé et pourrait rappeler le vase de Liercourt au Musée d'Amiens, ou encore certaines céramiques du «groupe de la Haine».

Nous rapprocherons, dans une troisième famille, des vases encore stutiformes de vases à profil en S, tant le passage se fait progressivement d'un groupe à l'autre. Les décors identiques sont d'ailleurs là pour nous rappeler que nous entrons dans des nuances difficiles à manier.

Certains vases sont en effet encore faiblement carénés, comme celui de la sépulture 1, décoré d'une bande de chevrons. Cette bande de chevrons se retrouve sur un vase de la sépulture 2, s'étalant plus largement sur une panse sans rupture anguleuse avec le col. Ces vases sont très semblables à une céramique de Gournay-le-Parc (Blanchet et Duval, 1975). Ce décor de chevrons se retrouve enfin sur des formes tout-à-fait adoucies, comme dans la sépulture 6 où deux vases utilisent ce motif décoratif, mais dans une composition très complexe, où, comme à Epiais-Rhus (Val d'Oise), est utilisé le rapport de surfaces lissées et de surfaces rugueuses, ainsi que le piquetage à la pointe mousse. Ces formes évoluent vers de véritables vases à profil en S, avec décors de véritables gorges et de motifs décoratifs

encore plus sophistiqués (sépulture 11 dans laquelle se trouve aussi une forme ovoïde sans pied où ce motif est utilisé plus simplement). Mais elles peuvent aussi évoluer vers des vases à profil en accolade, en forme «d'embouchure d'instrument à vent», où le décor est là encore constitué de chevrons : sépultures 9 et 10.

Un peu marginaux par rapport à ces objets sont le grand vase haut et pansu à décor piqueté de la sépulture 6, qui évoque les formes de transition Tène II-Tène III du tumulus de Celles, et surtout le vase à «vrai» profil en S de la sépulture 5, qui évoque les vases de la même époque, fréquents en Gaule Belge, par exemple à Allonville (Ferdière et alii, 1973).

Enfin le dernier groupe est constitué des vases à piédestal : forme ovoïde avec large pied de la sépulture 5, évoquant là encore Allonville, et piédestal à double étage de la sépulture 10.

Le mobilier métallique est formé de fibules, qui vont en principe par paires (sépultures 3, 5, 7, 9, 11). La fibule «monumentale» de la tombe 7 pourrait représenter une date assez haute dans l'occupation du site, toujours au sein de La Tène moyenne. Trois couteaux à douille, dans les tombes 1, 7, 9, représentent avec les forces de la tombe 6, et peut-être de la tombe 7, et le rasoir de la tombe 11, le reste du mobilier métallique. Ce rasoir représente, en Champagne du Nord, un instrument qu'on ne rencontre guère avant le milieu de La Tène II.

CHRONOLOGIE

Elle n'est bien entendu envisageable que pour le secteur reconnu de la nécropole. Nous pouvons observer quelques comparaisons avec des mobiliers de sites connus ; nous pouvons également noter quelques évolutions dans le mobilier de la nécropole.

Les fibules nous apprennent deux choses :
1° cette nécropole est toute entière de La Tène moyenne.
2° il y manque la phase la plus ancienne, à petites fibules de bronze. Les fibules de Breuil sont, en effet,



Fig. 22 : Apparition de la sépulture 11 en front de carrière.

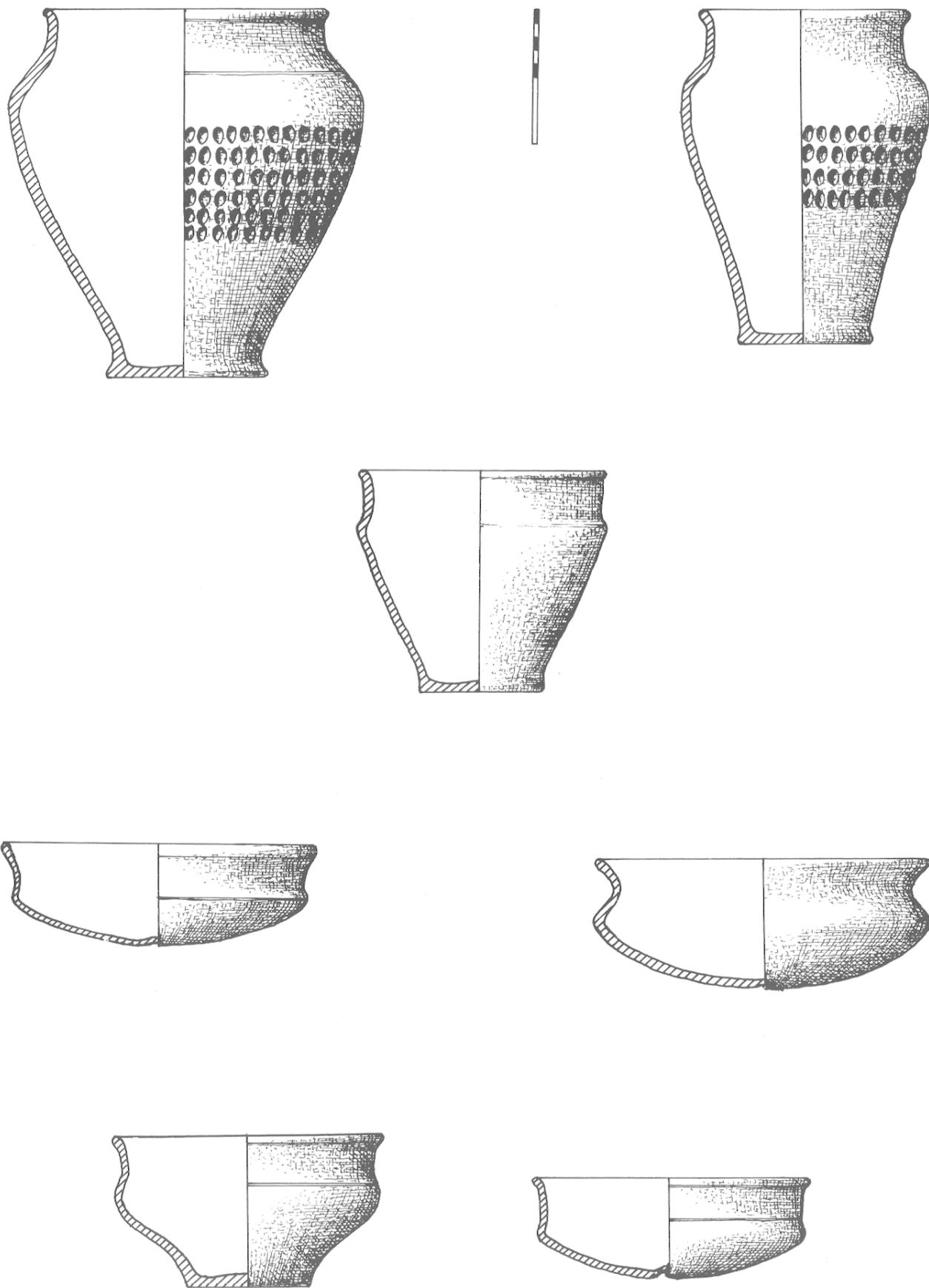


Fig. 23 : Vases de la sépulture 11.

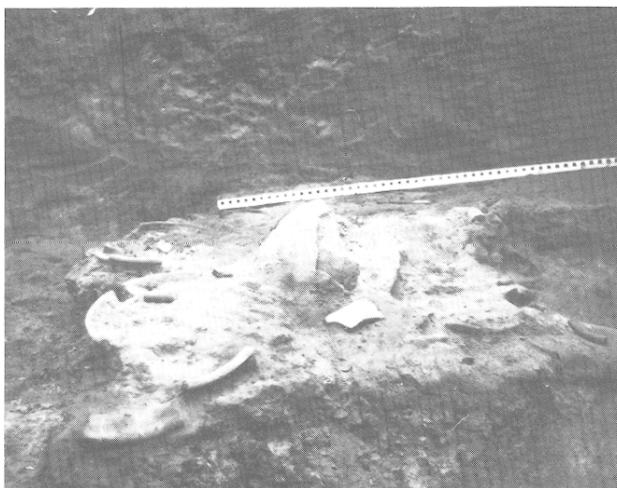


Fig. 24 : Dégagement de la sépulture 12.

grosso modo, du «type Saint-Maur-les-Fossés», à ressort épais, en fer, et massives.

En ce qui concerne les céramiques, les critères de détermination sont bien minces. La «bouteille orientale» de la sépulture 1 nous entraînerait vers une datation assez haute, les piédestals tournés et les vases en S de type Allonville vers une date au contraire assez basse, mais toujours à l'intérieur de La Tène moyenne.

Nous pouvons donc reconnaître un ensemble de tombes situé dans une fourchette chronologique assez mince. Nous pouvons admettre que les tombes 1 (bouteille, situle), 3, 7 (situle), sont exclusives par rapport aux tombes 5, 10 (vase à profil en S, piédestals). Nous serions donc en présence d'une nécropole concernant deux générations. Toutefois, si nous affinons l'analyse, nous pourrions estimer qu'il s'agit en fait d'une nécropole à trois générations :

Phase 1 avec bouteille, situles, fibule monumentale : tombes 1, 3, 5, 7.

Phase 2 avec vases à décor sophistiqué, vases globulaires, rasoir.

Phase 3 avec vase à profil en S et piédestal : tombes 5, 10. La tombe 9, comme la tombe 5 présente certains caractères archaïques.

Si nous estimons que La Tène moyenne s'étend de 250 à 120 avant J.-C. environ, le système traditionnel (et contestable) des générations de 25 ans nous porterait à indiquer une fourchette de trois générations entre 225 et 150 avant J.-C.

CONCLUSION

Nous voudrions insister sur deux phénomènes :

1^o L'aspect indubitablement «picard» de la nécropole (Duval, 1977), c'est-à-dire avec incinérations, absence d'armes, présence de nombreuses céramiques, dont une notable proportion est décorée, phénomènes qu'on retrouve aussi bien à Allonville qu'à Port-le-Grand (Duval et Buchsenschutz, 1976).

2^o L'aspect significatif de cette nécropole pour la connaissance de La Tène moyenne en Gaule. La «révolution du fer» à La Tène moyenne a permis à une

aristocratie foncière d'asseoir son autorité, et notamment en Gaule Belgique, sur les terres lourdes désormais défrichées, comme le prouvent la réapparition des tombes à char et l'abondance des fermes indigènes dans cette partie de la Celtique. Mais ce mouvement est également général, et la puissance hiérarchique de l'aristocratie se manifeste aussi par l'apparition de tombes de guerriers, inhumés avec de lourdes armes en fer. Puis, sans doute en Picardie plus tôt qu'ailleurs, on passe au rite de l'incinération. Les armes symbolisant le guerrier sont alors ployées, «détruites». Les objets en fer se généralisent et le bronze disparaît presque complètement. C'est alors qu'en Gaule Belgique apparaissent les tombes d'agriculteurs, d'un niveau de vie modeste, enterrés avec les productions des artisans locaux : celles du forgeron qui fabrique des bijoux (fibules) et des objets utilitaires (couteaux, forces, rasoirs), et celles du potier qui fabrique des vases en général simples, parfois décorés de motifs complexes, mais réalisés maladroitement.

Sur tous ces points, Breuil-le-Sec nous paraît exemplaire.

NOTE

Nous remercions vivement, en dehors des fouilleurs qui nous ont aidé sur le terrain, MM. Blanchet, Brunaux, Delpy, Lambot et Woimant qui, à des titres divers, ont participé aux travaux sur le site ou sur le matériel de Breuil-le-Sec.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET Jean-Claude, et DUVAL Alain, 1975 : «Les collections de La Tène provenant de l'Oise et de la Somme au Musée des Antiquités Nationales», *Antiquités Nationales* n° 7, 1975, pp 49-58, 7 fig.

DEGENNE Michel, *La nécropole gauloise de Breuil-le-Sec*. Sondage 1974.

DUVAL Alain et BLANCHET Jean-Claude, 1976 : «Le deuxième Age du Fer, ou époque de La Tène en Picardie», *Revue archéologique de l'Oise*, 7, 1976, pp. 48-58, 10 fig.

DUVAL Alain et BUCHSENSCHUTZ Olivier, «Les civilisations de l'Age du Fer dans le Bassin parisien et la France du Nord», *La Préhistoire Française*, tome II, p. 789-801, 6 fig.

DUVAL Alain, 1/2 1977, «Aspects de La Tène moyenne dans le Bassin parisien», *Bulletin de la Société préhistorique française*, T. 73, 1976, *Etudes et Travaux*.

FERDIERE Alain et alii, 1973 : «Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme)», *Bulletin de la Société préhistorique française*, pp. 469-492, 12 fig.

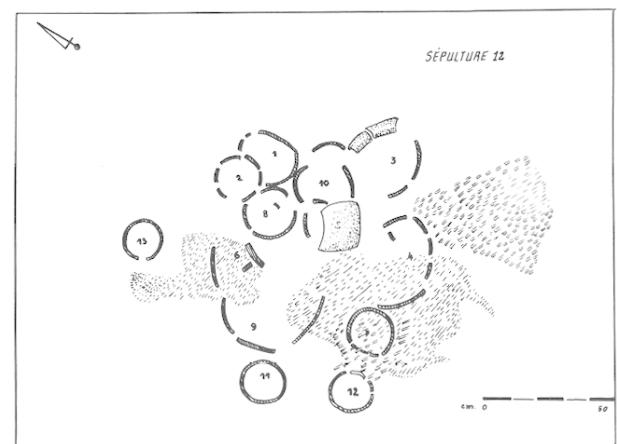


Fig. 25 : Vue en plan de la sépulture 12 et emplacement des céramiques.

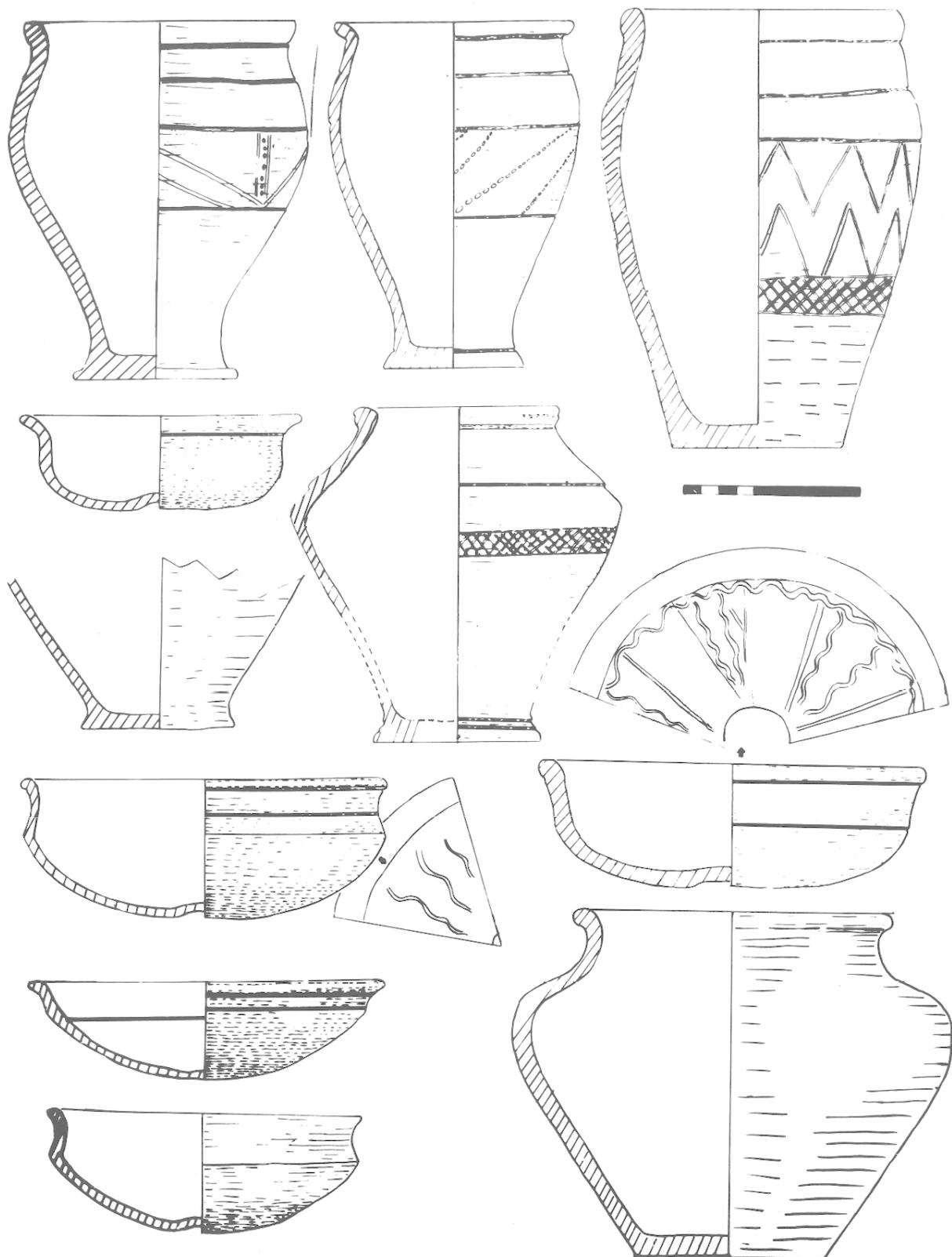


Fig. 26 : Mobilier céramique de la sépulture 13.